



En route pour l'été !



Vos élu·es : délégations, permanences & organisation municipale p.16

L'agenda des événements de l'été 2026! p.26

Budget 2026 : les finances communales en détail p.22

3

ÉDITO

4

RETOUR EN IMAGES

16

TERRITOIRES

18

VIE MUNICIPALE

22

FINANCES,
VIE ÉCONOMIQUE
& AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

26

AGENDA

30

VIE ÉCONOMIQUE

32

DOSSIER

36

TRAVAUX,
ÉQUIPEMENTS,
MOBILITÉS
& CADRE DE VIE

44

SOLIDARITÉS,
ACTION SOCIALE,
ACCÈS AUX SOINS
& AUX DROITS

47

VIE ASSOCIATIVE,
COMMERCANTE,
SPORTIVE
& TOURISTIQUE

52

ENFANCE-JEUNESSE,
SENIORS,
CONCERTATION
& CITOYENNETÉ

53

LE BRETON AU
QUOTIDIEN
À ROSTRENN

56

VIE ARTISTIQUE
ET CULTURELLE,
LECTURE PUBLIQUE
& FESTIVITÉS

57

VIE SPORTIVE

58

EXPRESSIONS

60

LUMIÈRE SUR...

Bulletin municipal, Rostrenn n°43 • Publication : Mairie de Rostrenen, 6 rue Joseph Pennec 22110 Rostrenen - 02 96 57 42 00 - www.rostrenn.bzh
Traduction bretonne : Mairie de Rostrenen & Office public de la langue bretonne • **Photographie en couverture :** Kreiz Breizh Élités 2025 - @Gus Sev
Photographies des pages 3 et 56 : Raymond Quinio - OnTheFrame • **Conception :** Breizh tandem • **Impression :** Imprimerie du Centre Bretagne

ROSTRENN SUR LES RÉSEAUX ✦ ROSTRENN WAR AR ROUEDADOÙ



Suivez-nous
sur Facebook® !



Scannez ce code
avec l'appareil photo
d'un smartphone
pour accéder
directement à la
page officielle de la
Mairie de Rostrenen.



Le **Comité Communal Animations & Événements (CCAÉ)** publie régulièrement des informations sur ses activités et les rendez-vous à ne pas manquer.

Abonnez-vous sur « **CCAÉ Rostrenen** »
pour rester informé-es... ou pour
participer !



Inscrivez-vous à l'infolettre mensuelle & gratuite !

www.rostrenn.bzh



Chaque mois, recevez l'actualité de Rostrenen
directement dans votre boîte aux lettres électronique.



Dimanche 26 avril
 Journée nationale
 du souvenir des victimes
 et des héros de la déportation

**« Cela doit rester
 notre identité,
 ici à Rostrenen :
 conjuguer
 convivialité
 et solidarité. »**

Chères Rostrenoises, chers Rostrenois,

En ce début d'été, nous mesurons combien nous avons besoin les un-es des autres, dans les moments de fête comme face aux difficultés.

Cela doit rester notre identité, ici à Rostrenen : conjuguer convivialité et solidarité.

La convivialité se déploie partout chez nous et renforce notre attractivité, notre économie et notre qualité de vie : événements associatifs, sportifs, culturels ou commerçants, fêtes de quartier et d'écoles, terrasses, marchés du mardi et du samedi... C'est une vraie chance.

Merci à toutes et tous de faire vivre ainsi Rostrenen. C'est aussi un atout pour attirer les touristes venu-es profiter du Kreiz Breizh cet été... et plus si affinités !

Malheureusement, l'été s'est ouvert par une canicule qui a éprouvé notre solidarité.

Je remercie celles et ceux qui se mobilisent face à ces situations si dures pour les plus fragiles, les plus âgé-es, les plus isolé-es.

Je pense aux services municipaux, sociaux, scolaires, aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'aux professionnel·les et bénévoles du soin, de la santé et de l'accompagnement, de la petite enfance au grand âge.

Je pense aussi aux fermes durement touchées et nos pensées vont, enfin, vers celles et ceux qui ont perdu un-e proche. Si notre convivialité est une force, notre solidarité reste une vraie nécessité.

Gageons que la seconde consolidera la première, pour que chacune et chacun vive bien, à Rostrenen.

Avec mes salutations les meilleures, je vous souhaite un été aussi serein que possible.

Guillaume Robic
 Maire de Rostrenen

Rostrennadedez Kaezh, Rostrenniz Kaezh,

E penn kentañ an hañvezh-mañ, e vuzuliomp pegement hon eus ezhomm an eil re eus ar re all, kenkoulz e-pad ar gouelioù kement hag en diaesamantoù.

An dra-se a dle chom hon identelezh amañ e Rostrenn : kenimplij ar bevañ asambles hag ar c'hengred.

An doare-mañ da vevañ asambles a gavomp e pep lec'h du-mañ. Kreñvaat a ra an dedennusted, an ekonomiezh hag hon heberzh bevañ : darvoudoù kevredigezhel, sport, sevenadurel pe genwerzhel, gouelioù ar c'harterioù pe skolioù, leurenn, marc'had ar Meurzh pe ar Sadorn... Ur wir chañs eo.

Gourc'hemennoù deoc'h holl da lakaat Rostrenn da vevañ. Ur perzh eo ivez evit degemer an douristed deuet da vakañsiñ e Kreiz Breizh e-pad an hañv, ha muioc'h c'hoazh ma vez c'hoant... Siwazh, kroget eo an hañv gant un amzer tomm-gor, hag en deus lakaet hon c'hengred diaes.

Trugarekaat a ran an holl re o deus emsavet a-du gant ar re vreskañ, ar re goshañ, ar re o-unan dirak stadoù taer hag ankenius.

Soñjal a ran e servijoù ar gumun, sokial, ar skol, ar bomperien, hag en holl re a-vicher pe a-youl-vat a ra war-dro an evezh, ar yec'hed, an ambroug, eus ar bugaleaj betek an hended.

Mont a ra ivez hon soñjoù war-zu ar re o deus kollet kement en o feurmoù pe en o familhoù.

Hon bevañ asambles zo un nerzh, hon c'hengred a chom dre ret.

Lakaomp an eil hini da greñvaat an hini kentañ, evit ma vo brav da bep hini bevañ e Rostrenn.

Gant ma gwellañ soñjoù, ec'h hetan deoc'h un hañvezh ken seder a bosubl.

Guillaume Robic
 Maer Rostrenn

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8 h 30 – 12 h 00 | 14 h 30 – 17 h 30
 Jeudi : 8 h 30 – 12 h 30
 Vendredi : 8 h 30 – 12 h 00 | 14 h 30 – 17 h 00
 Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Mairie de Rostrenen

6, rue Joseph Pennec
 22110 Rostrenen
 02 96 57 42 00

contact@ville-rostrenen.bzh
darempred@rostrenn.bzh



23 janvier
Galette des Rois
(Mairie & Union des commerçant-es
et artisan-es de Rostrenen)



30 janvier
Vœux de la Municipalité
(Mairie de Rostrenen)



31 janvier
Vœux
(Paroisse)



31 janvier
Nuit des conservatoires
(École de musique, danse
et théâtre du Kreiz Breizh)



7 février
Courses cyclistes
(Cyclo-Club du Blavet)



9 février
**Chandeleur à la Résidence
autonomie de Cornouaille**
(Centre communal d'action
sociale de Rostrenen)



12 février
Bal
(Soleil pour tous)



13 février
Vernissage de l'exposition « Maout » avec Francis Benincà
(Association Hospitalière de Bretagne & La Fourmi-e)



14 février
Accueil des nouvelles et nouveaux Rostrenois-es
(Mairie)



14 février
Loto
(Association des parents d'élèves de l'École Notre-Dame)



19 février
Repas musical
(Pelote solidaire, Chez Erwan & Son an Doré)



20 février
Soirée crêpes
(Bonen animations)



21 février
Matches de Top 12 : Rostrenen vs Saint-Bruno
(Bad'Club Rostrenn)



28 février
Trail Rostrenn
(Athlétisme Sud 22)



28 février
Stage d'échecs & spectacle de Simon Cojean
(Echedoù Bro Fisel)



6 mars
Fest-noz
 (Association des parents d'élèves de l'École publique & Div Yezh Rostrenn)



6 mars
Spectacle de cirque
 (École Notre-Dame & Cirque Alexandro Klising)



7 mars
Loto
 (Rostrenen Football Club)



8 mars
Randonnée
 (Bonen animations)



8 mars
Journée internationale des droits des femmes
 (Antidotes)



Du 13 au 15 mars
Festival « Plié Déplié »
 (MUUT production, École de musique, danse et théâtre du Kreiz Breizh & Garaj Duro)



13 mars
Filaj al Loar : veillée en breton
 (La Fiserlerie, Raok & Divaskell Breizh)



19 mars
Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
 (Mairie, FNACA & Associations de mémoire)



21 mars
Mois du breton : journée bilingue à la médiathèque
(Mairie, Jardin Biskoul & bénévoles)



21 mars
Coupe départementale de basket féminin
(Kreiz Breizh Basketball)



22 mars
Randonnée pédestre et cycliste « La Printanière »
(Entente Cycliste Rostrenen)



22 mars
Championnat départemental d'escrime
(Bretteurs Rostrenn)



26 mars
Assemblée générale et repas au Henri IV
(FNACA)



26 mars
Soirée des partenaires
(Rostrenen Football Club)



27 mars
Repas indien à la Résidence autonomie de Cornouaille
(Centre communal d'action sociale de Rostrenen)



27 mars
Kan ar Bobl au Garaj Duro
(Raok, Kelc'h Keltiek Rostrenn & La Fiselerie)



28 mars
Matches de Top 12 :
Rostrenen vs Mulhouse
(Bad'Club Rostrenn)



28 mars
Boum des jeunes
(Conseil des Jeunes)



4 avril
Chasse aux œufs
(Conseil des Jeunes & Centre
communal d'action sociale)



4 avril
Soirée antillaise
(Rostrenen Football Club)



5 avril
Brocante
(La pelote solidaire)



Du 6 au 10 avril
Semaine des langues
(Espace de vie sociale « Les Gens »)



6, 14 & 17 avril
Ciné-Débats
(Ciné Breiz)



9 avril
Réunion d'information
« Lutte contre le frelon à pattes jaunes »
(Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles des Côtes-
d'Armor & Communauté de communes du Kreiz Breizh)



11 & 12 avril
Tournoi de tennis
(Tennis Club Rostrenois)



11 avril
Soirée de concerts
(Guitare sur scène)



13 avril
Rencontres sur l'arbitrage
(Rostrenen Football Club)



18 avril
Concours de palets à l'hippodrome
(Cercle des planches carrées)



19 avril
Bourse aux vêtements
(Familles rurales)



25 avril
Marche des fiertés
(Antidotes)



25 avril
Théâtre d'improvisation
(La Kir)



26 avril
Vide-dressing
(Bonen animations)



26 avril
**Journée nationale en souvenir
des victimes et des héros
de la déportation**
(Mairie & Associations de mémoire)



30 avril & 1^{er} mai
Fête du Cercle celtique
(Kelc'h Keltiek Rostrenn)



1^{er} mai
Fête du 1^{er} Mai
(Comité Communal Animations
& Événements)



2 mai
Bourse aux vélos
(KBicyclette)



6 mai
**Vernissage de l'exposition
« Campements invisibles et
voix suspendues »**
(MUUT production, Ehpad
Monseigneur-Bouché
& Amisep)



7 mai
Ar redadegig
(Raok & établissements
scolaires)



8 mai
**Cérémonie de la Victoire
et de la Paix**
(Mairie & Associations de mémoire)



8 mai
Championnat de Bretagne de contre-la-montre
(Cyclo-Club du Blavet)



Du 9 au 27 mai
Opération «Vitrine de printemps»
(La dynamique commerçante de Rostrenen)



9 mai
Ar Redadeg
(Raok, Redadeg & associations rostrenoises)



12 mai
Soirée «Tapis Rouge»
(Ciné Breizh)



13 mai
Concert «Label Charrues»
(Garaj Duro & Festival des Vieilles Charrues)



16 mai
Challenge des Blaugranas
(Rostrenen Football Club)



16 mai
Loto
(Cyclo-club du Blavet)



22 mai
Bugale Kreiz Breizh
(Raok & filières bilingues)



Du 22 au 24 mai
Festival Diskord
(La Fourmi-e & La Fiselerie)



23 & 24 mai
Courses hippiques
(Société des courses hippiques)



23 mai
Serr' Party #12
(Musiques Têtues)



30 mai
Journée citoyenne
(Mairie & bénévoles)



30 mai
Breizh en fête
(Jeunes Agriculteurs du Kreiz Breizh)



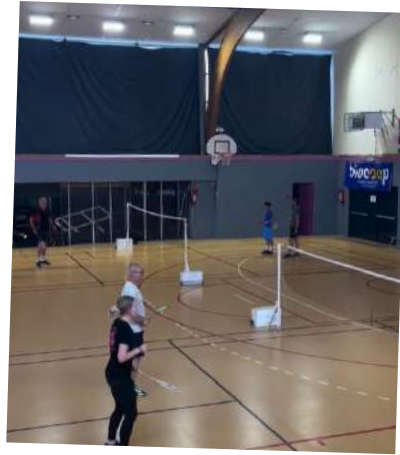
31 mai
Pardon de Lokmaria
(Amis de Lokmaria)



2 juin
Fête des voisins
(Résidence autonomie de Cornouaille)



4 juin
Job dating «Métiers de l'industrie»
(Union des industries et Métiers de la métallurgie)



4 juin
Afterwork avec les partenaires
(Bad'Club Rostrenn)



5 juin
Conférence-spectacle «Le Grand Appétit»
(Compagnie Liratouva & Communauté de communes du Kreiz Breizh)



6 juin
«À petits pas, lis avec moi»
(Médiathèque & Communauté de communes du Kreiz Breizh)



7 juin
Concours de boules bretonnes
(Comité Communal Animations & Événements)



7 juin
Vide-grenier
(Espace de vie sociale «Les Gens»)



7 juin
Spectacle de chant, danse et percussions du Rajasthan
(Rroms d'ici et d'Ailleurs)



8 juin
Hommage aux martyrs de Lamprat
(Mairie de Rostrenen & Associations de mémoire)



9 juin
Bus des Métiers sur le marché
(Cité des métiers des Côtes-d'Armor)



9 juin
Rencontres sportives inter-écoles
(École publique)



9 juin
Restitution du projet pour les personnes en parcours de soin en santé mentale
(Association Hospitalière de Bretagne & Radio Kreiz Breizh)



12 juin
Soirée « Festi'crêpes »
(Association des parents d'élèves du collège Édouard-Herriot)



12 juin
Exposition dansée
(Notre-Dame de Campostal & École de musique, danse et théâtre du Kreiz Breizh)



14 juin
Coupe de Bretagne de BMX
(Cyclo-Club du Blavet)



14 juin
Concert de l'orchestre DEMOS
(École de musique, danse et théâtre du Kreiz Breizh)



14 juin
Fête de l'École publique
(Association des parents d'élèves)



19 juin
Ribines au Garaj Duro
(La Fisererie)



20 & 21 juin
Le Kreiz Breizh à l'époque médiévale
(Kreiz Breizh Reconstitution)



20 juin
Fête et scène ouverte
(Ti Récup')



20 juin
Les CM1, CM2 et 6^e bilingues chantent sur le marché
(École publique & Collège Édouard-Herriot)



21 juin
Fête de la Musique
(Mairie)



21 juin
Concert de Denez Prigent à la Collégiale
(Arfolk & Paroisse)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH (CCKB)

Gouvernance intercommunale

Voici la répartition des délégations au sein de la Communauté de communes du Kreiz Breizh, suite aux élections municipales et communautaires de mars 2026.



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumuniou

Présidente	Sandra Le Nouvel Adjointe au Maire de Bon-Repos-sur-Blavet
1^{er} Vice-président	Jérôme Lejart • Développement économique Maire de Gouarec
2^e Vice-président	Guillaume Robic • Vie associative, événementielle, artistique & culturelle Maire de Rostrenen
3^e Vice-présidente	Catherine Boudiaf • Biodiversité Maire de Saint-Nicolas-du-Pélem
4^e Vice-président	Fabrice Even • Prévention & gestion des déchets Maire de Trébrivan
5^e Vice-présidente	Rolande Le Borgne • Services à la population Maire de Maël-Carhaix
6^e Vice-président	Raoul Riou • Environnement Maire de Bon-Repos-sur-Blavet
7^e Vice-présidente	Julie Cloarec • Urbanisme, PLUi-H, habitat & logement Maire-Adjointe de Rostrenen
8^e Vice-président	Pierre-Yves Daniel • Énergies renouvelables & assainissement Maire de Mellionnec
9^e Vice-présidente	Magalie Corgniec • Mobilités, formation & numérique Maire de Plouguernével
10^e Vice-président	Guy Bouchez • Enfance-jeunesse Adjoint au Maire de Rostrenen
1^{er} Conseiller délégué	Clément Sauzay • Rapporteur du budget Maire de Plounévez-Quintin
2^e Conseiller délégué	Georges Galardon • Aménagement des parcs d'activité économique Maire de Sainte-Tréphine
3^e Conseillère déléguée	Éléonore Kogler • Agriculture & filières locales Adjointe au Maire de Glomel
4^e Conseiller délégué	Philippe Le Joncour • Services publics mutualisés Maire de Lanrivain
5^e Conseiller délégué	Bernard Trubuilt • Tourisme Maire de Glomel
6^e Conseillère déléguée	Marie-Hélène Bernard • Vie associative & événementielle Maire de Peumerit-Quintin
7^e Conseiller délégué	Christophe De Quelen • Patrimoine bâti communautaire Maire de Locarn

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH (CCKB)

L'Office de Tourisme du Kreiz Breizh déménage

L'Office de Tourisme s'est installé dans ses nouveaux locaux, dans l'ancienne poterie désormais intégralement rénovée, place de la République à Rostrenen.

Les informations sur les hébergements, les animations, les restaurants, les sites patrimoniaux, les activités nature, nautiques, artistiques et culturelles du territoire y sont disponibles ainsi que des produits locaux pour découvrir le savoir-faire du Kreiz Breizh.



Office de Tourisme du Kreiz Breizh
1, place de la République
02 96 29 02 72
www.tourismekreizbreizh.bzh



Les artisans et artisans qui ont participé à l'aménagement intérieur de l'Office de Tourisme lors de l'inauguration du 19 juin aux côtés des élu-es.

L'Office est ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 & de 14 h 00 à 17 h 30 :

- d'avril à septembre : du lundi au samedi
- d'octobre à mars : lundi, mardi, mercredi et vendredi (hors vacances scolaires) et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

PAYS CENTRE-OUEST-BRETAGNE

Gouvernance du Pays Centre-Ouest-Bretagne



Président :

- **Jean-Charles Lohé**
(Roi Morvan communauté)

Vice-président-es :

- **Sandra Le Nouvel**
(Communauté de communes du Kreiz Breizh)
- **Gaëtan Peyrebessé**
(Monts d'Arrée communauté)
- **Dominique Cogen**
(Poher communauté)
- **Tugdual Braban**
(Communauté de communes de Haute-Cornouaille)

Membres du bureau :

- **Marguerite Bleuzen**
(Communauté de communes de Haute-Cornouaille)
- **Julie Cloarec**
(Communauté de communes du Kreiz Breizh)
- **Yvan Richard**
(Monts d'Arrée communauté)
- **Alexandra Fraysse**
(Poher communauté)
- **Sébastien Wacrenier**
(Roi Morvan communauté)

RÉGION BRETAGNE

Transport scolaire BreizhGo : les inscriptions sont ouvertes !

Chaque jour, BreizhGo permet à plus de 100 000 élèves de rejoindre leur établissement scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2026, l'inscription se fait en ligne sur www.breizhgo.bzh jusqu'au 16 juillet.

BreizhGo Solidaire

Valable un an, la carte BreizhGo Solidaire permet de bénéficier d'un prix réduit de 1 € à 3 € pour un trajet en car.

Cette carte est disponible, sous conditions, pour les personnes demandeuses d'emploi, bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des allocations de solidarité spécifique (ASS), de demandeur d'asile (ADA), de solidarité aux personnes âgées (ASPA), aux adultes handicapés (AAH) et aux personnes inscrites dans un parcours d'insertion.

La demande se fait en ligne sur www.breizhgo.bzh/solidaire.





Guillaume Robic
Maire de Rostrenen



Julie Cloarec
Maire-adjointe
*Administration générale,
Finances,
Vie économique & Aménagement du territoire*



Guy Bouchez
Adjoint au Maire
*Travaux,
Équipements,
Mobilités & Cadre de vie*



Marie-Noëlle Sieza
Adjointe au Maire
*Enfance-jeunesse,
Seniors,
Concertation & Citoyenneté*



Jean-Pierre Mougeot
Adjoint au Maire
*Solidarités,
Action sociale,
Accès aux soins & aux droits*



Véronique Lorient Le Guillou
Adjointe au Maire
Vie associative, commerçante, sportive & touristique



Gwendal Le Coz
Adjoint au Maire
*Vie artistique et culturelle,
Lecture publique & Festivités*



Cyril Brouard
Conseiller délégué
Développement durable



Jeannot Flageul
Conseiller délégué
Matrimoine-Patrimoine & International



Louis Flohic
Conseiller délégué
Réseaux & Énergies



Hermine Le Garlantezec
Conseillère déléguée
Conseil des Jeunes & Vie intergénérationnelle



Christian Morzédéc
Conseiller délégué
Marchés & Événements



Gwenaëlle Richard
Conseillère déléguée
Habitat & Logement



Delphine Dumas
Conseillère référente
Accessibilité



Christophe Jagu
Conseiller référent
Voirie & Espaces ruraux



Anne-Laure Lebeul
Conseillère référente
Espaces publics



Sandrine Lucas
Conseillère référente
Alimentation



Louise Mazière
Conseillère référente
Comité Communal Animations & Événements



Axel Retail
Conseiller référent
Sports



Rozenn Talec
Conseillère référente
Langue bretonne



Cécile Lefresne
Conseillère municipale



Stéphanie Verger
Conseillère municipale



Nicolas Le Caroff
Conseiller municipal

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission 1 : Affaires générales & techniques, finances & aménagement du territoire

Coprésident·es :

Julie Cloarec & Guy Bouchez

Membres titulaires :

Louis Flohic, Cyril Brouard, Christophe Jagu, Anne-Laure Lebeul,
Gwenaëlle Richard, Nicolas Le Caroff

Membres suppléant·es :

Christian Morzédec, Véronique Lorient Le Guillou, Stéphanie Verger



Commission 2 : Cohésion, générations, citoyenneté & solidarités

Coprésident·es :

Marie Sieza & Jean-Pierre Mougeot

Membres titulaires :

Hermine Le Garlantezec, Gwenaëlle Richard, Sandrine Lucas, Delphine Dumas,
Jeannot Flageul, Stéphanie Verger

Membres suppléant·es :

Julie Cloarec, Cyril Brouard, Cécile Lefresne

Commission 3 : Vie associative & commerçante, animations & tourisme

Coprésident·es :

Véronique Lorient Le Guillou & Gwendal Le Coz

Membres titulaires :

Jeannot Flageul, Christian Morzédec, Axel Retail, Rozenn Talec,
Louise Mazière, Cécile Lefresne

Membres suppléant·es :

Julie Cloarec, Marie Sieza, Nicolas Le Caroff



VOS ÉLU·ES À VOTRE ÉCOUTE

Délégations & permanences

Pour prendre rendez-vous avec les membres de la Municipalité, adressez-vous à l'accueil de la Mairie ou utilisez le formulaire de contact sur www.rostrenn.bzh en détaillant l'objet de votre sollicitation. Vous serez recontacté·e afin de prévoir un temps de rencontre adapté à vos disponibilités et à votre demande.

Lundi	10 h 00 - 12 h 00	Julie Cloarec	Finances, vie économique & aménagement du territoire
Mardi	10 h 00 - 12 h 00	Marie Sieza	Enfance-jeunesse, seniors, concertation & citoyenneté
Mercredi	10 h 00 - 12 h 00	Guy Bouchez	Travaux, équipements, mobilités & cadre de vie
	14 h 30 - 16 h 30	Gwendal Le Coz	Vie artistique et culturelle, lecture publique & festivités
Jeudi	10 h 00 - 12 h 00	Jean-Pierre Mougeot	Solidarités, action sociale, accès aux soins & aux droits
Vendredi	10 h 00 - 12 h 00	Véronique Lorient Le Guillou	Vie associative, commerçante, sportive & touristique
Samedi	10 h 00 - 12 h 00	Adjoint·e d'astreinte	

Le Maire reçoit toute la semaine, sur rendez-vous.

Les indemnités des élu·es

Les fonctions d'élue local·e font l'objet d'une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat et encadrée par le Code général des collectivités territoriales.

Rostrenen appartient à la strate des communes de 3500 à 9999 habitant·es, dont l'enveloppe indemnitaire brute mensuelle est de 8147,87 € et normalement répartie comme suit :
 Maire = 2 396,43 € ; Adjoint·es = 958,57 €.

Rostrenen ayant qualité de chef-lieu de canton et de bureau centralisateur, la loi prévoit une majoration de 15 % des indemnités des membres du Conseil municipal disposant d'une délégation.

Le choix de la Municipalité d'une gouvernance collective s'est traduit par la proposition d'une répartition alternative de l'enveloppe indemnitaire, votée par le Conseil municipal du 29 mars.



	Brut	Net
Maire	1353,84 €	1056,56 €
Maire-adjointe	1150,10 €	994,37 €
Adjoint·es (5)	920,37 €	795,75 €
Conseiller·ères délégué·es (6)	307,26 €	265,66 €
Conseiller·ères municipaux·ales (10)	36,58 €	31,62 €

RESSOURCES HUMAINES

Nouvelles arrivées dans les services municipaux



Résidence autonomie de Cornouaille

Après avoir travaillé 10 ans en Ehpad et 5 ans comme aide à domicile, Jocelyne Ollivier est dorénavant responsable de service à la Résidence autonomie.



Médiathèque

Marie-Pierre Lépinay a été recrutée pour le poste de directrice de la Médiathèque. Elle fut précédemment directrice de la médiathèque municipale d'Arzano puis de la médiathèque Le Quatro de Baud.



Médiathèque et École publique

Typhaine Gicquel assure plusieurs missions : médiathécaire à mi-temps, elle intervient également sur le temps périscolaire à l'École publique et est référente pour le suivi de la charte Ya d'ar Brezhoneg.

INFORMATION À LA POPULATION

Enquête publique

Jusqu'au 17 juillet se déroule une enquête publique préalable à deux permis de construire déposés par la société VE Solaire 12 pour la construction d'une centrale agrivoltaïque aux lieux-dits Megoed, Troc'haor et Pont Aofred.

Le dossier est consultable à la Mairie, sur les heures d'ouverture, sur le site internet de la Préfecture www.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques2 et sur le site www.registre-numerique.fr/agrivoltaique-rostrenen.

Les personnes souhaitant émettre des observations peuvent le faire :

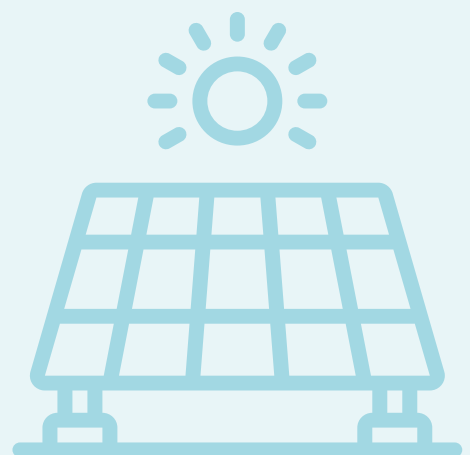
- sur le registre dématérialisé du site internet de la Préfecture
- sur le registre papier disponible à la Mairie de Rostrenen
- en les adressant par écrit à la Mairie (6, rue Joseph-Pennec), à l'attention de Mme Martine Viart, commissaire enquêtrice
- par courriel à l'adresse agrivoltaique-rostrenen@mail.registre-numerique.fr.

La commissaire enquêtrice sera encore présente en Mairie pour recevoir les observations le vendredi 17 juillet de 14 h 30 à 17 h 00.

Il est aussi possible de la contacter par mail (m.viart.cceb@gmail.com) ou au 06 87 08 49 43.

À l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice.

Une copie sera déposée à la Mairie et mise en ligne sur le site de la Préfecture.



BUDGET

Les finances communales en détail

Après la tenue du débat d'orientations budgétaire (DOB), le Conseil municipal s'est réuni pour approuver la bonne exécution des comptes 2025 et adopter les budgets prévisionnels pour 2026.

Un résultat 2025 positif

Les comptes 2025 présentent un résultat positif de 1579960 € reporté sur 2026 :
+ 968 466 € en fonctionnement
+ 611 494 € en investissement.

Pas de hausse d'impôts

Grâce à une recherche active de co-financements (plus de 2 millions de subventions inscrites au budget primitif et d'autres financements en attente) et au résultat positif de 2025, les investissements, études et travaux vont être réalisés sans augmentation des taux d'imposition.



Maintien du soutien aux associations

Malgré un contexte économique contraint, la Municipalité a fait le choix de maintenir les subventions aux associations rostrenoises afin de soutenir leurs activités.

INDICATEURS COMPTABLES

Épargne & autofinancement

Quand la collectivité a enregistré ses recettes et ses dépenses de fonctionnement puis remboursé les emprunts en cours, il reste un montant d'autofinancement utilisé pour financer de nouveaux investissements.

Fin 2025, l'autofinancement net s'élève à + 445 758 €.

Capacité de désendettement

C'est le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité de la dette d'une commune, si la collectivité y consacrait toute son épargne.

Elle est considérée comme saine sous les 8 ans.
Fin 2025, elle est de 3,6 années à Rostrenen (3,7 en 2024, 4,4 en 2023 et 4,7 en 2022).



La dette par habitant·e

C'est le rapport entre la dette et le nombre d'habitant·es de la commune.

À Rostrenen, elle s'élève à 1003 €/habitant·e fin 2025 (1 155 € en 2024, 1 303 € en 2023 et 1 522 € en 2022).

BUDGET 2026

Recettes & dépenses

Le budget municipal comporte deux sections, obligatoirement équilibrées entre recettes et dépenses : la section de fonctionnement et celle dédiée à l'investissement.

FONCTIONNEMENT 2026 : 5 368 350 €

Cette section concerne les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante de la collectivité :

Principales dépenses		Principales recettes	
Charges à caractère général (énergies, restauration scolaire, maintenance, animations...)	1 257 300 €	Fiscalité	1 571 200 €
		Dotations intercommunales	468 000 €
Personnel communal (salaires, charges sociales, remplacements...)	2 020 000 €	Dotations de l'État, subventions & produits financiers	1 388 400 €
Charges financières (intérêts des emprunts antérieurs)	107 500 €	Produits des services (périscolaires, charges locatives...)	163 000 €

INVESTISSEMENT 2026 : 5 645 000 €

La section d'investissement présente les opérations, nouvelles ou en cours, qui concernent le patrimoine de la collectivité (terrains, bâtiments, équipements...).

Une part du budget d'investissement de 2025 se reporte en 2026 pour les opérations déjà en cours (1 540 000 €). S'y ajoute une enveloppe d'un montant de 3 395 000 € pour clore les programmes de grands travaux.

Études à financer sur l'exercice 2026

Élaboration d'un schéma directeur foncier & immobilier (Étude menée par « SCE Aménagement & Environnement », co-financée à 50 % par l'ANCT dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »)	81 000 €
Étude urbaine & architecturale de requalification du secteur Porzh Moelou - Gambetta & square de la Fontaine (Étude co-financée à 50 % par l'ANCT dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »)	53 000 €
Diagnostic bâtementaire de la Collégiale Notre-Dame du Roncier (Étude menée en partenariat avec l'Architecte des Bâtiments de France - ABF)	45 000 €

Principaux programmes de travaux en cours de finalisation

Programme d'entretien de la voirie communale & du marquage au sol	95 000 €
Programme « Espace des solidarités »	887 000 €
Programme « Maison de Santé Pluriprofessionnelle »	1 318 000 €
Requalification des rues Marcel-Sanguy & des Martyrs	1 656 000 €

Inventaire participatif du bocage de la CCKB

Période de consultation :
du **15 juin au 31 juillet**
2026

Ouvert à tou.te.s les habitant.e.s

Comment y participer ?

Contactez l'adresse
bocage@cckb.bzh

URBANISME

Élaborer une stratégie foncière & d'aménagement

Afin d'élaborer une stratégie foncière et d'aménagement, une étude a été lancée avec le cabinet SCE Environnement de Nantes.

Cette étude, qui a été présentée aux élu-es du Conseil municipal au mois de juin, repose sur deux objectifs :

• Un référentiel foncier

Pour recenser, localiser et décrire l'ensemble des parcelles ou portions de terrains susceptibles d'être intégrées dans le foncier disponible et urbanisable.

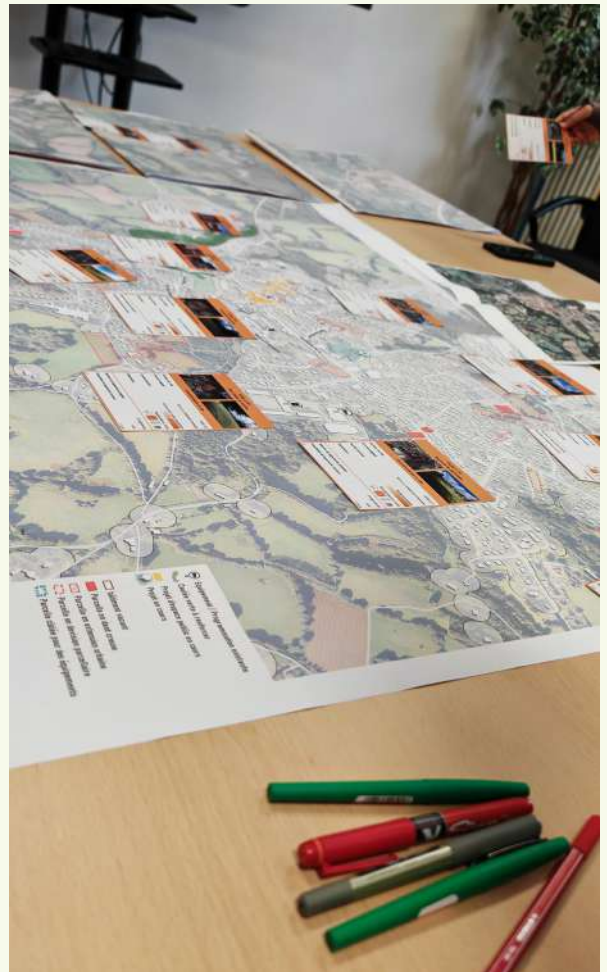
Ce référentiel inclut un volet immobilier qui identifie et qualifie les immeubles vacants, à l'abandon ou en péril susceptibles d'être intégrés dans un programme à long terme d'acquisition, rénovation-réhabilitation, déconstruction-construction d'initiative publique ou privée.

• Une stratégie foncière & immobilière

Un plan d'action à long terme élaboré par la commune pour orienter et gérer l'utilisation des sols sur son territoire, en particulier celle des gisements fonciers et immobiliers identifiés dans le référentiel. Cette stratégie définit et priorise les objectifs à atteindre ainsi que les moyens et les outils à mettre en œuvre pour y parvenir.

Cette étude, validée parmi les actions de l'Opération « Petites Villes de Demain », d'un montant de 67 711 € a été cofinancée par l'État pour 26 105 € et la Communauté de communes du Kreiz Breizh (CCKB) pour 28 800 €.

L'ensemble de ce travail aidera la commune de Rostrenen à anticiper et accompagner au mieux les démarches d'élaboration du futur PLUi-H de la CCKB.



Initiative
Centre-Ouest Bretagne
Cité administrative
6 rue Joseph Pennec
www.initiative-cob.fr



Romain Teillon
07 57 41 14 12

VIE ÉCONOMIQUE

De nombreuses créations d'entreprises accompagnées

Sur le territoire du Kreiz Breizh, les porteurs et porteuses de projet de création ou développement d'entreprise peuvent être accompagnés par le dispositif Initiative COB qui propose un prêt d'honneur, en complément d'un prêt bancaire professionnel, adossé à un suivi personnalisé assuré par des chef-fes d'entreprises bénévoles.

Entre 2021 et 2025, à Rostrenen, Initiative COB a accompagné 21 projets qui représentent la création ou le maintien de 56 emplois pour un montant total de 150 748 € de prêts d'honneur accordés.



Sauf indication complémentaire, les événements
ont lieu à la **salle des fêtes**
Guillaume-Le-Caroff.

Juillet

Gouere

Les mardis de juillet & août

Square de la Fontaine
Mardis Têtus
Musiques Têtues



Gare
Concours de pétanque
Pétanque Rostrenoise

Lundi 13 juillet

Centre-ville
Bal & moules-frites
Musiques en Ville #3
Mairie de Rostrenen
*Une soirée de concerts en centre-ville
avec Ivanoski et le Bal Floc'h*



Mardi 14 juillet

Esplanade des Justes
parmi les Nations
Cérémonie pour la Fête
nationale
Mairie de Rostrenen

Mardi 14 juillet

Kenleur tour et jeux bretons
Fédération Kenleur
des Côtes-d'Armor,
Confédération Kenleur Bretagne,
Cercle Celtique de Rostrenen,
Mairie & Comité Communal
Animations et Événements



Jeudi 16 juillet

Locronan
Rostrenen à la plage
Sortie à Locronan et à la plage
Centre Communal d'Action Sociale

Jeudi 16 juillet

Collégiale Notre-Dame
du Roncier
Concert d'orgue
Paroisse & Association
des arts du lac

Dimanche 19 juillet

Loto
Rostrenen Football Club

Vendredi 24 juillet

Espace François-Mitterrand
Baleantour - « Bal Forró »
MuuT Production



Dimanche 26 juillet

Grande braderie
Secours populaire

Samedi 25 & dimanche 26 juillet

Hippodrome
Invaders festival



Août

✧ Eost

Lundi 3 août

Centre-ville

Kreiz Breizh Élites 2026



Jeudis 6 & 13 août

Collégiale Notre-Dame du Roncier

Concerts d'orgue

Paroisse & Association des arts du lac

Vendredi 7 août

Espace François-Mitterrand

Baleantour - « Bal folk »

MuuT Production

Du vendredi 14 au dimanche 16 août

Gouelioù Rostrenn

Mairie de Rostrenen

Deux jours de festivités :

fête foraine, défilé du Cercle Celtique, feu d'artifice, concerts et banquet partagé et musical.

Du jeudi 13 au samedi 15 août

Pardon de Notre-Dame du Roncier

Paroisse de Rostrenen

• *Vendredi 14 août à 20 h 00*

Messe suivie de la procession

• *Samedi 15 août à 10 h 30*

Rassemblement devant la fontaine de la Vierge, procession et messe de l'Assomption à la Collégiale

Samedi 15 août

Gare

Concours du 15 août

Pétanque Rostrenoise

Vendredi 21 août

Lorient

Rostrenen à la plage

Visite de la base sous-marine de Lorient et baignade à Larmor-Plage

Du mardi 25 au dimanche 30 août

Festival Fisel #54

La Fiselerie



Septembre

✧ Gwengolo

Samedi 5 septembre

Forum des Associations et des Loisirs

Mairie de Rostrenen



Dimanche 6 septembre

Bonen

Brocante

Bonen Animations

Dimanche 6 septembre

Résidence Keramour

Soirée Cocotte NiMuuT

MuuT Production

Jeudi 17 septembre

Don de sang

Établissement Français du Sang

Vendredi 18 septembre

« Nettoie ta ville »

Conseil des Jeunes

Samedi 19 & dimanche 20 septembre

Journées européennes du

Patrimoine

Mairie de Rostrenen & partenaires

Dimanche 20 septembre

Bourse aux vêtements

Familles Rurales

Samedi 26 & dimanche 27 septembre

Braderie

Croix-Rouge

Octobre

✦ Here

Dimanche 4 octobre

Repas des Aîné-es

Centre Communal d'Action Sociale



Dimanche 4 octobre

Circuit du Miniou

Prix du Centre-Bretagne

Entente Cycliste Rostrenen

Mercredi 7 octobre

Semaine bleue

Présence verte

Samedi 10 octobre

Soirée Crêpes

Rostrenen Football Club

Mercredi 14 & jeudi 15 octobre

Forum Jeunesse du Kreiz Breizh

Communauté de communes
du Kreiz Breizh

Samedi 17 octobre

Repas Barbe'clette

Jeunes Agriculteurs du Kreiz
Breizh

Samedi 17 & dimanche 18 octobre

Halle des Sports

du Porzh Moeloù

Parc de jeux gonflables

Familles Rurales

Dimanche 18 octobre

Bonen

Randonnée

Bonen Animations

Du vendredi 23 au dimanche 25 octobre

Les Théâtrales du Kreiz Breizh

C'Hoarzhadegoù e Breizh



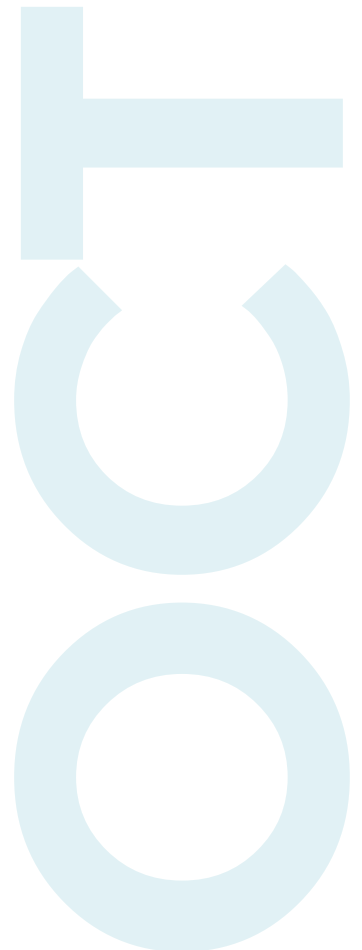
Du 24 octobre au 8 novembre

Semaine de la parentalité

Communauté de communes
du Kreiz Breizh

VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT À ROSTRENNEN ?

Si vous souhaitez proposer un événement ou une animation pour le prochain bulletin municipal ou la prochaine infolettre, faites parvenir les indications détaillées & les informations nécessaires par courrier électronique à l'adresse : contact@ville-rostrenen.bzh



Novembre

✧ Du

Dimanche 1^{er} novembre

Vide-grenier
La Pelote Solidaire

Samedi 7 ou dimanche 8 novembre

Concert de l'Orchestre National de Bretagne
Klasik

Vendredi 6, samedi 7 & dimanche 8 novembre

Collecte alimentaire nationale de la Banque alimentaire
Croix-Rouge

Dimanche 8 novembre

Coupe départementale de BMX
Cyclo-Club du Blavet

Mercredi 11 novembre

Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France
Mairie & Associations de mémoire



Samedi 14 novembre

Cyclo-cross
Cyclo-Club du Blavet

Samedi 14 novembre

Repas
Association des parents d'élèves de l'École Notre-Dame

Dimanche 15 novembre

Bourse aux jouets
Familles Rurales

Dimanche 22 novembre

Loto
Team RMC

Samedi 28 novembre

KB Trav'
Les Éonté-es

Décembre

✧ Kerzu

Samedi 5 décembre

Loto de Noël
Rostrenen Football Club

Dimanche 6 décembre

Salle des fêtes de Bonen
Marché de Noël
Bonen Animations

Jeudi 10 décembre

Don de sang
Établissement Français du Sang

Samedi 12 décembre

École publique
Marché de Noël & kig ha farz
École publique & Association des Parents d'Élèves

Dimanche 13 décembre

Marché de Noël
Action, Justice et Paix

Mercredi 16 décembre

Exposition de crèches de Noël
École Notre-Dame

Samedi 19 & dimanche 20 décembre

Marché de Noël
Mairie de Rostrenen



Mardi 31 décembre

Réveillon solidaire
Mairie & CCAS de Rostrenen

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

O'Breizil

Yann Le Poullennec et Charilza De Souza Nascimento ont ouvert leur restaurant de spécialités brésiliennes et du monde à déguster sur place ou à emporter. Ouverture : du mardi au samedi 12 h - 14 h et 18 h 30 - 20 h 30.



39, rue Ollivier-Perrin
06 02 32 51 18



La Pieuvre bretonne

Laure Lavielle propose ses services d'imprimerie sur tous supports, de gravure laser et d'impression 3D. Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi 9 h 30 - 12 h 30 et 14 h 30 - 18 h ; le samedi 9 h 30 - 12 h 30.



3, route de Saint-Brieuc
02 96 24 85 10



L'esSens De Soi

Mélanie Le Bourhis, aide-soignante, a ouvert son cabinet d'hypnose pour accompagner enfants et adultes vers le mieux-être : gestion des émotions, du deuil, sevrage tabagique... Uniquement sur rendez-vous.



12, rue de la Marne
06 86 17 27 92



Une bulle pour soi

Sigrid Wallet, réflexologue, propose d'accompagner les personnes vers la détente et l'équilibre en travaillant sur la gestion du stress et le relâchement des tensions. Sur rendez-vous.



12, rue de la Marne
06 03 61 96 60



Hyefolk

Dans sa nouvelle boutique, Sally Simmons propose une grande sélection d'objets décoratifs pour la maison et le jardin. Ouverture : mardi et samedi 10 h - 13 h et 14 h - 18 h ; mercredi et vendredi 10 h - 12 h et 14 h - 16 h.



7, rue de la Marne
07 80 59 90 50
johnwedlake3@gmail.com



DK Store

Ébéniste, Damien Jakoubovitch a créé son atelier de fabrication sur mesure de meubles, volets, plans de travail... tout ce qui est nécessaire à l'aménagement. Il peut se déplacer à domicile et faire la pose.



2, impasse du Gymnase
06 98 76 98 00
Instagram : Atelierdkstore



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

AS2B

Maxime Cadio a créé son entreprise de chaudronnerie, métallerie, flexibles et vérins hydrauliques, usinage pour particuliers et professionnels. Il effectue également des dépannages.



7 ter, rue René-Rolland
06 67 58 94 37



Kleuzenn Mystiq

Auparavant installée rue de la Marne, ouverture d'une plus grande boutique de tatouage, piercing et métal shop. Les artisans et artistes souhaitant partager leur savoir-faire ou exposer leur travail sont bienvenus. Ouverture du mardi au samedi de 10 h à 19 h.



14, place de la République
06 78 72 69 37
dervarloc@gmail.com



Ti Devine's

Oriana Thao Donati et Victoric Nave ont repris le pub ouvert par Rodney Devine en préservant l'esprit du lieu grâce aux sessions irlandaises du dimanche et à la restauration (plat du jour et snacks). Ouverture : tous les jours 11 h à 1 h.



2, place du Martray
02 56 25 12 63
Facebook : Ti Devine's



Effets d'optique

Optic Bouvet a fait peau neuve et a changé de nom. Xavier Jaffrenou y propose toujours des conseils et un grand choix de lunettes.

Ouverture : du mardi au vendredi 9 h -12 h et 14 h-19 h; samedi 9 h - 12 h et 14 h -17 h.



19, place de la République
02 96 29 02 50



Skluz 150

Ingrid Heitz, nouvelle propriétaire de l'écluse 150, propose des crêpes, pâtisseries, chambres d'hôte et animations le long du canal. Ouverture d'avril à septembre.



371, Pont Bonen
07 63 76 08 74
ecluse150@ecomail.com
www.ecluse150.com



Le Kumquat

Le Kumquat a reçu le deuxième prix « Quali'Vie - Artisans de la qualité de vie et des conditions de travail », remis par l'Union des entreprises de proximité (U2P). Un trophée qui vient récompenser la dynamique d'implication au sein de l'entreprise.

Ouverture : du lundi au vendredi 12 h - 13 h 30 et 19 h - 20 h 30.
À emporter : 10 h 30 - 13 h 30 et 17 h 30 - 20 h 30



8, place du Martray
02 96 29 30 01
Facebook : Le Kumquat



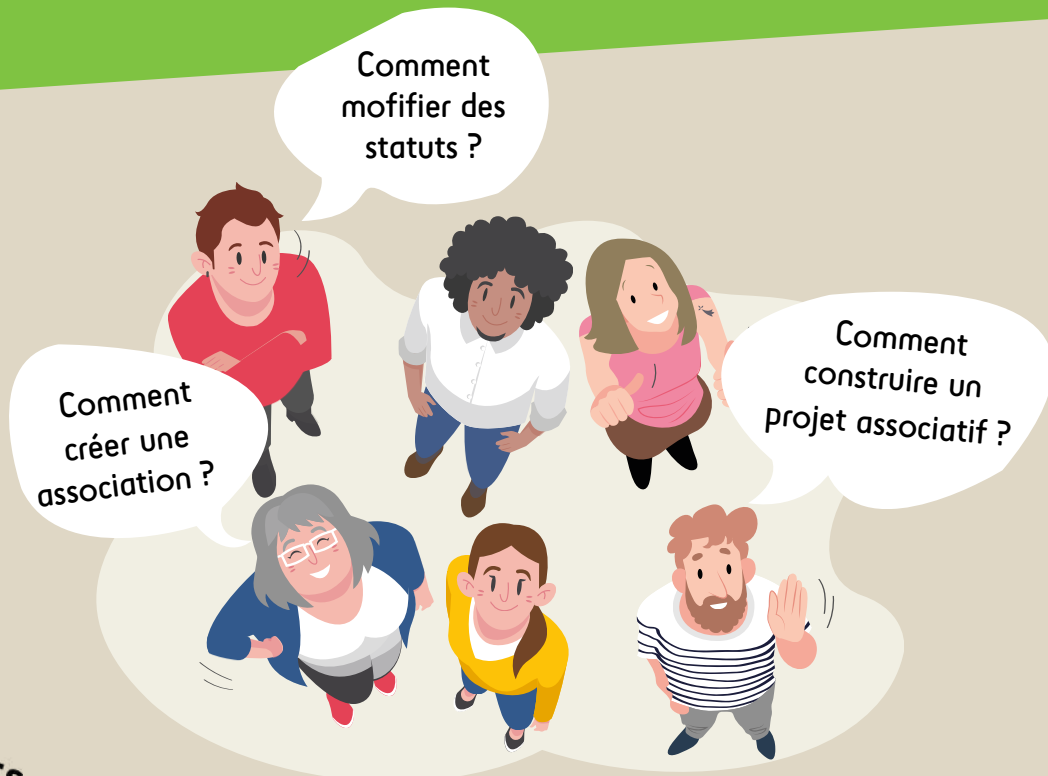


Guid'Asso

Côtes-d'Armor

Vous simplifie la vie associative !

Vous êtes membre d'une association, bénévole ?
Vous avez des questions sur la vie associative ?



Près de chez vous, des personnes sont là

pour vous aider !

Guid'Asso est le réseau d'appui à la vie associative dans les Côtes-d'Armor. Un service gratuit pour informer, orienter et accompagner les associations.





Comment ça marche ?

Vous vous posez des questions sur :

- la création de votre association ?
- son fonctionnement au quotidien ?
- son organisation ou sa gouvernance ?
- la recherche de financements ?
- la gestion d'une équipe bénévole ou salariée ?
- le développement de vos projets ?
- les coopérations possibles localement ?

1. Vous prenez contact

Quel que soit votre premier contact chez Guid'Asso, vous serez redirigé·e vers la bonne personne !

2. Une personne échange avec vous

Par téléphone, par e-mail ou en rdv, elle prend le temps de comprendre votre besoin.

3. Vous êtes accompagné·e

Vous obtenez :

- une réponse à votre question,
- une orientation vers le bon interlocuteur,
- des ressources et des temps de formations,
- ou un accompagnement plus approfondi.

C'est quoi ?



Un service gratuit

Accessible à toutes les associations, quelle que soit leur taille ou leur domaine d'activité.

Des personnes à votre écoute
Pour répondre à vos questions et comprendre votre situation.

Des réponses adaptées

Parce que chaque association a des besoins différents.

Des formations

Pour renforcer les compétences des bénévoles et faire vivre les projets associatifs.



Guid'Asso en Côtes-d'Armor c'est un réseau de 40 structures labellisées par l'État !

+ D'INFOS sur le site web

guidasso.bzh

Où trouver un appui Guid'Asso ?



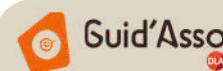
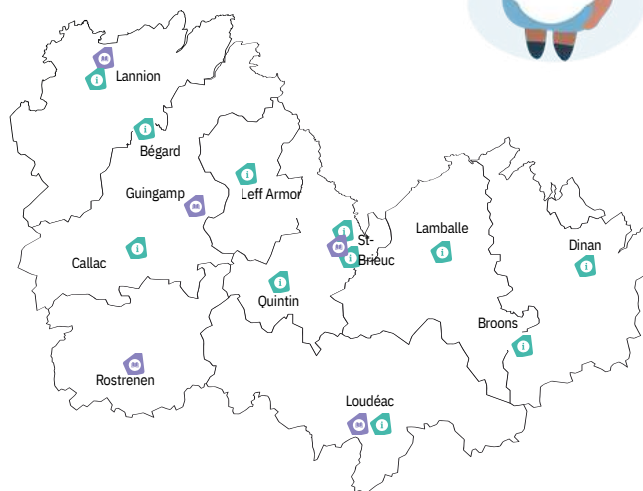
Les personnes à vos côtés :

Partout en Côtes-d'Armor

- Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) à la Ligue de l'enseignement 22, Étienne Jéhanno crib@ligue-enseignement22.org 02 96 94 69 21
- France Bénévolat 22, Loïc Toupin, benevolat22@gmail.com 07 82 02 43 29

Lannion Trégor Communauté / Guingamp Paimpol Agglomération / Leff Armor Communauté

- ADESS Ouest Côtes-d'Armor, Marie Kérampran m.kerampran@adess-ouest22.bzh 07 87 60 03 46
- Leff Armor Communauté, Frédéric Prouff et Mathieu Le Breton, frederic.prouff@leffarmor.fr mathieu.lebreton@leffarmor.fr 02 96 70 17 04
- CDSMR 22, Vincent Collet, vincent.collet@sportrural.fr 07 88 45 11 75
- Mairie de Lannion, Anaïs Alasseur et Nadine Marzin, vieassociative@lannion.bzh 02 96 46 64 32
- MJC Pays de Bégard, Vincent Dano, coordo@mjcbegard.fr 02 96 45 20 60



Pour les associations employeuses, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) est un accompagnement plus approfondi avec possibilité de mobiliser des consultant.es. France Active Bretagne, Véronique Fraissenet, v.fraissenet@franceactive-bretagne.bzh 06.36.49.94.74

Kreizh Breizh / Loudéac Communauté Bretagne Centre

- CAC Sud 22, Arnaud Guénichon, vieassociative@cacsud22.com 02 96 28 93 53
- ADESS Centre Bretagne, Amandine Dubois, a.dubois@adess-centrebretagne.bzh 02 96 66 32 22

Saint-Brieuc Armor / Lamballe Terre et Mer

- Rich'ESS, Zoé Rouxel, zoe@richess.fr 02 96 52 48 97
- Mairie de Lamballe-Armor, Nolwenn Mahé, associations@lamballe-armor.bzh 02 96 50 13 50
- MJC Pays de Quintin, Thomas Aibou et Jean-David Jolly, viesociale@mjc-quintin.fr 02 96 74 92 55

Dinan Agglomération

- ESS'PRance, François Bellenger, francois@essprance.fr 02 96 86 05 74
- OISCL Pays de Broons, Emmanuel Fredou, oiscl@wanadoo.fr 02 96 84 73 36

Guid'Asso peut orienter vers d'autres services pour des expertises particulières

Greffe des associations - Préfecture des Côtes-d'Armor [gestion administrative des déclarations de création et de changement de situation] : greffe-associations@cotes-darmor-gouv.fr

Conseil départemental - service vie associative : 02 96 62 46 03

CAF - animation de la vie sociale : 06 25 81 32 90

Info Jeunesse : A.D.I.J, direction@adif22.bzh 02 96 33 37 36

Culture : Supermab, contact@supermab.org 07 87 29 27 21

Solidarité Internationale : Réseau Bretagne Solidaire, contact@bretagne-solidaire.bzh 06 04 00 28 51

Éducation à l'environnement : REEB, contact@reeb.asso.fr 02 96 48 97 99



Guid'Asso, c'est aussi une vingtaine de points de proximité qui connaissent le réseau et savent vous orienter vers la bonne personne !



Retrouvez tous les contacts sur :
<https://guidasso.bzh/>



Départemental : Greffe des associations

Secteur Lannion : Maison du Département à Lannion, Centre social Saint Elivet, Mairie de Trébeurden, La convergence des loutres à Loguivy-Plougras

Secteur Guingamp : Guingamp-Paimpol Agglomération, Maison du Département de Guingamp Paimpol Rostrenen, Mairies de Gouarec, de Maël-Pestivien, de Pléhedel, de Plourivo, de Rostrenen, de Saint-Nicodème, Association D2 à Callac

Secteur Saint-Brieuc : Mairies de St-Brieuc, de Binic Etables sur Mer, de Jugon Les Lacs, de Plémet, de Plérin, MJC de Lamballe, Centre social de Lamballe Terre et Mer (La Boussole), RESIA [Réseau Education Solidarités Internationales Armor]

Secteur Dinan : Atelier du 5bis et Maison des associations Dinan, Mairie de Beaussais-Sur-Mer

Un réseau coanimé

Les services de l'État et la Ligue de l'enseignement des Côtes-d'Armor labellisent les acteurs de l'appui et animent le réseau dans le département. En coconstruction avec Le Mouvement associatif, la direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative pilote et finance le déploiement de Guid'Asso au niveau national et régional. Le réseau Guid'Asso 22 collabore étroitement avec le Département des Côtes d'Armor, la CAF, les réseaux Information Jeunesse et les acteurs de l'éducation populaire.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Côtes-d'Armor



Avec le soutien de :



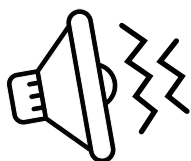
Pour plus d'informations sur le dispositif ou pour rejoindre le réseau, contactez :

Claire Hervé - Service de l'État SDJES 22 : 02 96 75 91 04 - claire.herve1@ac-rennes.fr

Katia Pojé - Ligue de l'enseignement 22 : 02 96 01 51 26 - coanim.guidasso@ligue-enseignement22.org

BON VOISINAGE & BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Des droits... et des devoirs !



Nuisances sonores : comment mieux s'entendre ?

L'article 1 de l'arrêté préfectoral du 15 mai 2024 portant réglementation des bruits de voisinage précise qu'il « est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, dans un lieu public ou privé, par leur durée, leur répétition ou leur intensité ».

Sont considérés comme bruits de voisinage :
les bruits de comportements des particuliers ou émis par des animaux dont ils ont la charge,
les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les personnes en charge de ces activités ou par tout matériel utilisé dans le cadre des dites activités.

Par exemple : dispositifs de diffusion sonore, stationnement prolongé de véhicules moteur tournant, cyclomoteurs ou véhicules munis d'un système d'échappement modifié, appareils de ventilation, réfrigération, climatisation ou production d'énergie... Selon l'article R.1337-7 du Code de la santé publique, le tapage diurne ou nocturne est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.



Tonte & bricolage : après l'heure, c'est plus l'heure !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, tronçonneuse, perceuse) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants, par arrêté préfectoral :

- **du lundi au samedi :**
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00
- **le dimanche et les jours fériés :**
de 10 h 00 à 12 h 00.

ANIMAUX

Trente millions d'amis... et pas mal de soucis !



Déjections canines

Par mesure d'hygiène et de propreté publique (arrêté municipal du 14 avril 2020), les déjections canines sont strictement interdites sur les voies, trottoirs, espaces verts, aires de jeux et de loisirs. Chaque propriétaire de chien doit procéder au ramassage des déjections canines. 10 bornes de propreté accompagnées de poubelles ont été installées en centre-ville.



Animaux en divagation

Le code rural précise qu'est considéré comme en état de divagation tout chien ou chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou qui se trouve à plus de 1000 mètres du domicile du ou de la propriétaire sans être sous sa surveillance immédiate.

Tout chat ou chien errant peut être capturé et conduit à la fourrière (arrêté municipal du 14 avril 2020), d'où l'importance de l'identification de l'animal. Dès lors, le ou la propriétaire dispose d'un délai de 8 jours pour le récupérer.

Le ou la propriétaire est également responsable en cas d'accident causé par son animal domestique sur la voie publique.



Aboiements

En France, la loi impose que chaque propriétaire de chien fasse en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. La répétition et la durée des aboiements, qu'ils soient diurnes ou nocturnes, sont prises en compte pour apprécier s'il y a ou non trouble du voisinage.

Le Code de la santé publique, le Code civil, le Code pénal, le Code des communes, le Code rural, le règlement sanitaire départemental, les règlements locatifs et de copropriétés prévoient des sanctions relatives aux aboiements intempestifs.



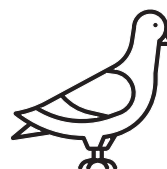
Chiens susceptibles d'être dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en deux catégories : chien de garde et de défense (catégorie 2) et chien d'attaque (catégorie 1). La détention d'un chien appartenant à ces catégories est soumise à plusieurs conditions : formation et attestation d'aptitude du ou de la propriétaire, permis de détention, souscription d'une assurance responsabilité civile, identification, évaluation comportementale du chien, etc.



Chats errants

Il est interdit de nourrir les chats errants. Il est conseillé aux propriétaires de chats de les faire stériliser, un couple de chats errants pouvant avoir jusqu'à 25 chatons par an.

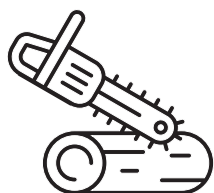


Volatiles nuisibles

Afin de lutter contre leur prolifération, il est rappelé l'obligation de mettre en œuvre dans tous les bâtiments les mesures indispensables de fermeture de tout élément de toiture ou de tout autre accès permettant l'intrusion de volatiles nuisibles (pigeons..).

PROPRETÉ & ENTRETIEN

Rappel des bons gestes



Élagage des arbres & entretien des haies

Il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de ses haies. La responsabilité civile et pénale des particuliers peut être engagée en cas de dommage ou d'accident.

L'élagage en bord de voie publique et de trottoir permet la bonne conservation des voies, facilite et sécurise la circulation des personnes et des véhicules et limite les dégâts sur les réseaux.



Entretien & désherbage des pieds de murs

Chaque personne (locataire ou propriétaire) est responsable du bon entretien le long de son terrain, immeuble ou maison, notamment des pieds de murs, murets et bordures de trottoir (arrêté municipal de février 2023).

Cette obligation comprend notamment le libre passage des personnes sur les trottoirs, la taille des haies et le désherbage (hors fleurissement) qui doit être régulièrement réalisé par arrachage ou binage car les produits phytosanitaires sont interdits par la loi.



Déchets & détritrus

Par mesure d'hygiène et de propreté publique, il est rappelé que jeter tous types de déchets, même de taille minimale, sur la voie publique est interdit. Les déchets encombrants ou toxiques doivent être déposés en déchèterie.

Pour optimiser la collecte des déchets recyclables (emballages en plastique, en carton, en métal, papiers), la Communauté de communes du Kreiz Breizh a distribué des bacs à couvercle jaune aux foyers de Rostrenen desservis par la collecte en porte-à-porte.

Le bac pour les déchets recyclables est à sortir uniquement la veille de la collecte et uniquement s'il est plein.

Les bacs ne doivent pas être laissés sur la voie publique après la collecte et ceux restant sur les trottoirs seront progressivement récupérés.



Brûlage

Le règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères. La règle générale est l'interdiction du brûlage en ville, en secteur périurbain et rural, toute l'année. Cette interdiction concerne les particuliers et les professionnel-les qui peuvent s'exposer à une amende de troisième classe pouvant s'élever au maximum à 450 € (arrêté préfectoral du 25 avril 2023).



Déchèterie
intercommunale
à Rostrenen
PA de la Garenne
02 96 29 24 96
Du lundi au samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
& de 13 h 30 à 18 h 00



TRAVAUX EN COURS

Rues Marcel-Sanguy et des Martyrs

L'opération de requalification se poursuit pour sécuriser la circulation, améliorer le cadre de vie et favoriser les mobilités douces en créant une piste cyclable et piétonne dédiée reliant la voie verte au centre-ville.

Après la réfection des réseaux d'eau potable (335 000 € pris en charge par le SMAEPKBA), d'eaux usées et pluviales (421 000 €), d'électricité et éclairage public (907 000 € dont 318 000 € pris en charge par le SDE 22), les travaux de voirie et d'aménagement sont en cours.

Sur la route de Kergrist-Moëlou et la rue Marcel-Sanguy, les enrobés ont été posés et la piste cyclable et piétonne tracée en juin. La deuxième phase, concernant la rue des Martyrs, a débuté et sera terminée cet automne.

Une étude de résistance du pont a été confiée au CEREMA. Le renfort de l'ouvrage n'est pas nécessaire mais les travaux d'aménagement ne pourront se faire qu'après les travaux menés sur le reste des voies et espaces publics.

La commune a sollicité une participation financière auprès du Département des Côtes-d'Armor, propriétaire du pont.

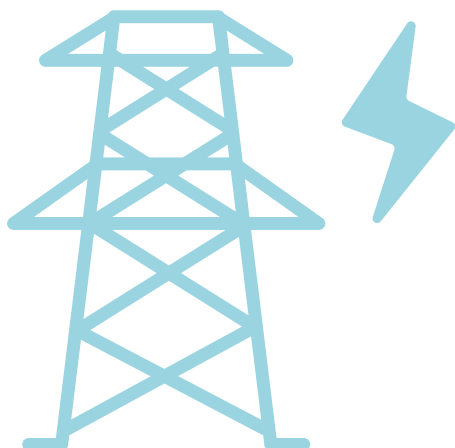
La végétalisation des espaces est programmée pour le printemps 2027.



Éclairage public

Dans le cadre des travaux des rues Marcel-Sanguy et des Martyrs, le Syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor (SDE 22) a procédé à la pose de 4 lampadaires solaires le long de la route reliant la rue Marcel-Sanguy au foirail de la place du Porzh Moeloù.

Ces éclairages fonctionneront donc en autonomie sur les horaires d'allumage de la commune.



Modernisation et entretien du réseau électrique

Jusqu'à la fin de l'année 2028, Enedis va poursuivre la modernisation de son réseau de distribution en remplaçant les fils électriques nus par des câbles torsadés isolés.

Après les rues René-Le-Magorec et de la Corderie, ce seront la rue de Koadernod en juillet puis la rue du Château-d'Eau en septembre qui bénéficieront de ces travaux.

En parallèle, des travaux d'enfouissement des réseaux seront réalisés en 2027 pour le quartier du Miniou, Bonen, Pont Aofred et l'avenue Albert-Torquéau.

TRAVAUX



Espace des Solidarités

Le niveau inférieur de la Cité administrative va devenir un « Espace des Solidarités » composé de 10 locaux de 17 à 22 m² qui permettront aux associations et services de solidarité de recevoir le public dans des locaux adaptés, partagés et accessibles.

Les travaux commencés en février se sont poursuivis par la création d'une extension en façade qui accueillera un espace d'accueil mutualisé. Les travaux d'aménagement intérieur sont en cours, la date de livraison du bâtiment est annoncée en fin d'année par Olivier Faria, maître d'œuvre.

Programme de voirie 2026



Le réseau routier de la commune va bénéficier de travaux de réfection de chaussée et de marquage au sol.

Dans le cadre du groupement de commandes avec les communes de Plounévez-Quintin et Lanrivain, l'entreprise SPTP de Ploufragan a été retenue pour un programme de 47 146 € TTC comprenant la réfection de l'impasse du Bosquet, les voies communales de Keranna et de Koad Trenk.

Le déploiement de 5 tonnes de Point À Temp Automatique (PATA) est également programmé sur la voirie communale pour prévenir ou pallier les dégradations de surface.

Le programme de marquage routier, inscrit au budget à hauteur de 15000 €, est composé d'entretien courant (passages piétons, barres de stop, places de stationnement) et, par traçage au sol :

- de création de places pour personnes à mobilité réduite,
- de création d'arrêts minute en concertation avec les commerces,
- de redimensionnement de chaussée.



Réseau d'eau pluviale

Une partie du réseau d'eau pluviale de la place du Bourk Kozh bénéficiera d'une réfection afin de remédier aux débordements en temps de pluie abondante. L'entreprise Beurel procédera au changement de 32 m de conduites pour un montant de 6000 € TTC.

TRAVAUX

Square de la Fontaine

L'amélioration des ouvertures du square de la Fontaine avait été indiquée dans le plan d'action « Petites Villes de demain », afin de faciliter les parcours et la valorisation des espaces publics.

Avec l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes-d'Armor (CAUE 22) et des Architectes des Bâtiments de France (ABF), un escalier reliant la salle de la Fontaine au square permet désormais une circulation complémentaire.

Pour un montant de 32 000 € TTC, les entreprises Colas et Goude ont rabaissé le mur existant puis créé un escalier en pierre et métal, dans le respect des contraintes liées à la proximité de la Collégiale.



PATRIMOINE

Collégiale et fontaine Notre-Dame du Roncier

Depuis plusieurs mois, la Collégiale Notre-Dame du Roncier fait l'objet de nombreuses opérations d'entretien visant à préserver son patrimoine architectural.

L'architecte du Patrimoine Delphine Isabel, spécialisée dans la restauration des bâtiments patrimoniaux, a été sélectionnée par la Mairie pour mener une étude et un diagnostic intégral de la Collégiale afin d'établir une programmation précise et pluriannuelle des travaux à mener.

La fontaine bénéficiera également de travaux de restauration.

L'entreprise Lefèvre de Braspart établit un rapport des pathologies et procèdera à des travaux de maçonnerie et de pierre de taille. Le devis s'élève à 82 760 € HT.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bretagne participera à hauteur de 50 %.

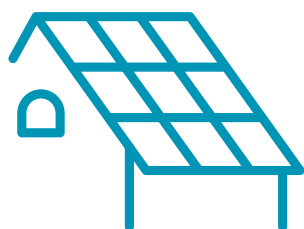
TRAVAUX

Vallon de Campostal

Une nouvelle passerelle au-dessus de l'étang de Campostal est venue finaliser la réfection intégrale du sentier du vallon.

La structure de 16 mètres de long, en métal et en bois d'origine française, a été conçue par l'entreprise Tertu Environnement pour un montant de 49 974 €. Elle permet de nouveau aux piétons et cyclistes de traverser l'étang entre la salle des fêtes et le vallon.

L'ancienne passerelle avait été démontée en avril 2025 par l'entreprise Arhantec (après plusieurs expertises) car elle n'offrait plus de garanties de sécurité suffisantes pour le public.



Réfection de couvertures

Les toitures de plusieurs bâtiments communaux vont prochainement être rénovées afin d'en améliorer l'étanchéité.

L'entreprise Attila Couverture interviendra sur la Halle des Sports du Porzh Moeloù, la Médiathèque, la boutique de la Croix-Rouge et changera les translucides cassés du Foirail pour un montant total de 47 981 € TTC.



Déploiement de la fibre optique

Mégalis poursuit le déploiement de la fibre optique.

La partie « distribution » est en cours de déploiement sur la commune. Elle correspond au réseau qui part de chaque armoire de rue pour alimenter les boîtiers au plus près des habitations.

La fin des travaux est annoncée pour le dernier trimestre de l'année 2026. Chaque habitant·e pourra ainsi profiter de la fibre en souscrivant un abonnement auprès de l'opérateur de son choix.

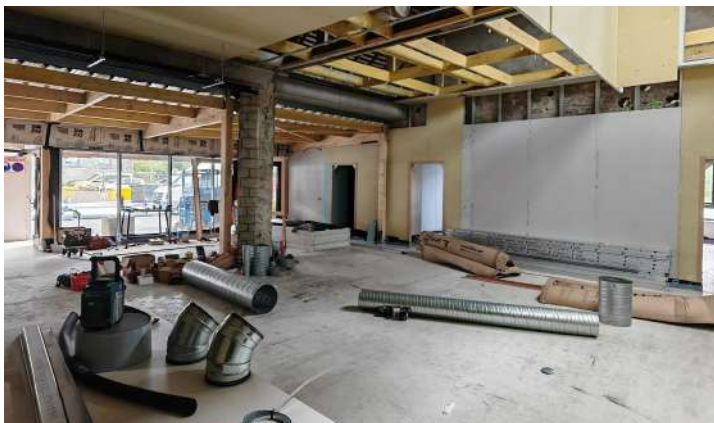
Pour suivre le déploiement selon votre adresse : www.megalis.bretagne.bzh.

TRAVAUX

Maison de santé pluriprofessionnelle

La réhabilitation – extension du cabinet médical en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) commencée en juin 2025 sera terminée à l'automne.

En appui au projet de santé local, le bâtiment neuf permettra l'exercice coordonné de la pratique médicale et paramédicale ainsi qu'un meilleur accès aux soins de proximité.



Le bâtiment proposera :

- 8 cabinets et salles de consultation de 22 à 25 m² dont deux salles séparées par une cloison mobile,
- 1 hall de 78 m² pour assurer l'accueil des patient·es dans des conditions adaptées,
- 1 salle d'attente de 15 m²,
- 1 salle de repos pour les professionnel·les,
- 1 chambre pour faciliter l'accueil de professionnel·les en formation,
- 1 accès dédié aux brancards.

Le bâtiment est raccordé à la chaufferie bois de la Cité administrative.

Ce raccordement et les travaux d'isolation permettront un gain énergétique de 70 % et une réduction des gaz à effet de serre de 66,7 %.



Le budget total (études et travaux) de la construction de cette Maison de santé pluriprofessionnelle s'élève à 1 400 000 € HT avec la participation de l'État à hauteur de 301 907 €, de la Région Bretagne pour 275 800 € et de la Communauté de communes du Kreiz Breizh pour 150 000 €, soit 52 % du montant total obtenus en co-financements.

ESPACE FRANCE SERVICES

Permanences de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)



Laetitia Redon, conseillère de la CAF à Rostrenen.

Afin d'améliorer l'accès aux droits et renforcer sa présence sur le territoire, la CAF des Côtes-d'Armor expérimente une nouvelle permanence de proximité pour accompagner les allocataires dans leurs démarches, obtenir des réponses personnalisées et bénéficier d'un appui dans l'utilisation des services en ligne.

Permanence le premier mardi de chaque mois dans les locaux de l'Espace France Services, sans rendez-vous de 9 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous de 13 h 30 à 16 h 30.

Informations et prises de rendez-vous sur www.caf.fr.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Nouveau conseil d'administration du CCAS

Le CCAS a pour mission d'accompagner et de soutenir les personnes et les familles les plus vulnérables, du fait de l'âge, d'un handicap ou de leur situation sociale, afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion, de réduire les inégalités et de faciliter l'accès aux droits.

Il a la possibilité de débloquer des aides alimentaires d'urgence et peut aussi orienter les personnes et les familles vers les associations locales et les services sociaux compétents. Le CCAS est aussi chargé d'instruire les dossiers d'aide sociale.

À Rostrenen, le CCAS gère également la Résidence autonomie de Cornouaille.

Le CCAS est rattaché à la Mairie, mais a une gestion propre et est administré par un conseil d'administration désormais composé de :

- Le Maire, Guillaume Robic, président de droit du CCAS,
- 6 membres issu-es du Conseil municipal : Jean-Pierre Mougeot (vice-président), Marie Sieza (vice-présidente adjointe), Gwenaëlle Richard, Delphine Dumas, Hermine Le Garlantezec, Stéphanie Verger,
- 6 représentant-es d'associations : Jean Le Cam (ADMR), Myriam Charligny (Secours catholique), Marie-Hélène Chevalier (Croix-Rouge), Julie Salmeron (SAD du Corong), Lauren Liziard (GEM Kanevedenn), Frédéric Le Poul (Amisep).

ROSTRENN À LA PLAGE

Une action qui marche !



Cet été, deux journées à la mer sont proposées par le CCAS.

Elles sont ouvertes à toutes et à tous les Rostrenois-es, gratuitement, sur inscription à l'accueil de la Mairie.

Le voyage s'effectuera en bus et chaque personne pourra emporter son pique-nique ou déjeuner à proximité.

Jeudi 16 juillet :

Sortie à **Locronan** (Finistère)
Matin : visite ludique de Locronan et déjeuner libre.
Après-midi : plage à proximité

Vendredi 21 août :

Matin : visite de la base sous-marine de **Lorient** (Morbihan).
Déjeuner libre à Larmor-Plage.
Après-midi : plage de Kerguelen

SOLIDARITÉS

Le Transport d'Utilité Sociale, une mobilité solidaire



Des bénévoles de la Croix-Rouge lors de la présentation du projet de Transport d'Utilité Sociale.

La Croix-Rouge de Rostrenen porte un projet de Transport d'Utilité Sociale (TUS) afin de mettre en relation des conducteurs ou conductrices bénévoles et les personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer pour des rendez-vous médicaux ou administratifs, faire des courses ou encore rendre visite à des proches.

Le TUS, complémentaire des transports publics et du Transport à la Demande (TRAD), est accessible à toutes et tous pour des trajets n'excédant pas 100 km, qui ne peuvent pas être pris en charge par l'Assurance maladie.

Afin de développer ce projet, la Croix-Rouge recherche 7 à 10 bénévoles : 2 personnes seront chargées des travaux administratifs (bilans, plannings, réservations, liens avec les partenaires); les autres constitueront une équipe de conducteurs et conductrices volontaires qui seront accompagné-es et formé-es.

Pour toutes informations complémentaires :

- Françoise Braban, responsable de l'antenne de Rostrenen : 06 45 27 67 79
- François Tripoz, chargé de mission à la Croix-Rouge française : 06 26 04 44 23

Horaires d'été des associations de solidarité

Pendant les mois de juillet et août, les horaires et jours d'ouverture des associations de solidarité changent :

Les Restos du Cœur



Ouverture les jeudis 2, 16 et 30 juillet, 13 et 25 août de 14 h 00 à 16 h 00.

Horaires habituels à partir du 10 septembre.

02 96 29 34 78
 14, rue Rosa-Le-Hénaff

Secours Populaire



Ouverture les 1^{er} juillet et 5 août pour les colis du mois, de 10 h 00 à 12 h 00.

Reprise chaque mercredi à partir du 2 septembre.

02 96 24 59 45
 13, rue Abbé-Gibert

Épicerie sociale P'ty Breizh



Ouverture de la boutique les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 30; le samedi de 9 h 30 à 12 h 00.

02 96 36 92 50
 06 14 87 13 91
 29, rue René-Le-Magorec

Croix-Rouge



Ouverture de la permanence alimentaire : les 7 et 21 juillet, 4 et 18 août.

Ouverture de la boutique de vêtements les 7, 11, 21 et 24 juillet, 4, 8, 18 et 22 août.
 Dépôt des vêtements à l'antenne, derrière la poste, les lundis 6 et 20 juillet, 3 et 17 août.

Reprise des horaires habituels à partir du 1^{er} septembre.

02 96 29 24 98 - 7, place du Général-de-Gaulle et rue Abbé-Gibert (vestiaire solidaire)

Secours Catholique



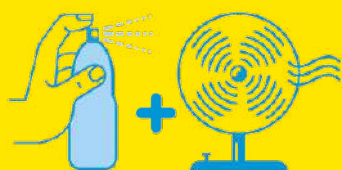
Ouverture le 17 juillet.
 Fermeture en août.

06 31 25 97 69
 Espaces associatifs
 Impasse du Colombier

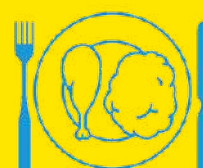


CANICULE, FORTES CHALEURS

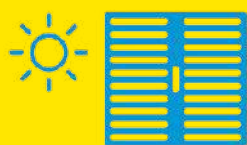
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)

www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)



RÉGION BRETAGNE

Un gymnase flambant neuf



Le complexe sportif Rosa-Parks sera mis en service en septembre 2026.

8,5 millions d'euros auront été engagés par la Région Bretagne pour cette construction commencée en octobre 2024.

La SemBreizh a piloté la réalisation de ce complexe dessiné par MAArchitectes, qui comprend un gymnase, un parking et des abords végétalisés.

Le gymnase, d'une superficie de 3 100 m² et 12,40 m de haut, est composé des espaces suivants :

- salle multisports polyvalente de 1300 m² adaptée notamment à la pratique du badminton, dont la fédération nationale est partie prenante du projet initial
- tribunes de près de 300 places
- salle multi-activités de 400 m²
- hall d'accueil de 100 m²
- 6 vestiaires dont 4 de 50 m² et 2 de 12 m²
- infirmerie

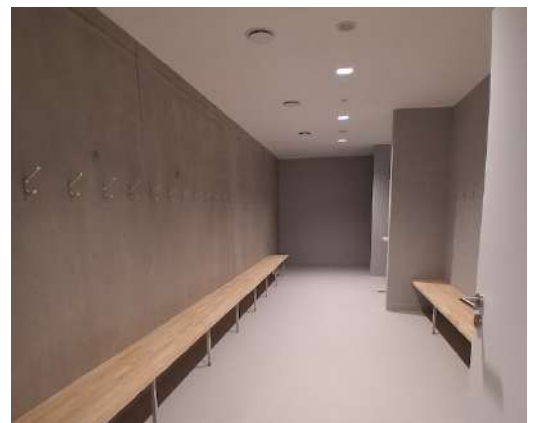
900 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été installés en toiture pour couvrir une partie des besoins énergétiques du complexe.

Ce bâtiment proposera également aux lycéennes et lycéens de Rosa Parks une salle de classe et une salle de musculation de 200 m² essentielle aux formations « Métiers de la sécurité » dispensées par l'établissement.

Parallèlement, l'ancien gymnase municipal est en cours de déconstruction afin d'implanter le nouveau parking de 65 places dont 50 en revêtement perméable permettant l'infiltration des eaux de pluie dans le sol. Les véhicules pourront y accéder depuis l'impasse du Gymnase et une liaison douce sera créée afin de sécuriser l'accès piéton.

L'usage de ce complexe se fera en priorité au bénéfice du lycée Rosa Parks à partir de la rentrée de septembre.

Progressivement, en dehors des temps scolaires (fins de journée et week-ends), les créneaux d'utilisation des salles de sport seront gérés par la Mairie au profit des associations sportives rostrenoises.





Peio Severino-Freire, sélectionné en équipe de cross de Bretagne.

SPORTS

Athlétisme Sud 22

En cross, Peio Severino-Freire, minime, est 1^{er} en départementale, 2^e en régionale, 1^{er} en pré-France et a été sélectionné en équipe de Bretagne pour le cross de Carhaix qu'il termine à la première place. Thiago Severino-Freire, cadet, est 6^e en départementale, 36^e en régionale et 45^e en pré-France.

En athlétisme, Issa Diedhiou est champion de Bretagne aux épreuves combinées avec un record départemental au saut en hauteur et un record de l'octathlon avec 4622 points. Louise Camenen, cadette, finit 3^e aux épreuves combinées du championnat de Bretagne puis 1^{er} au lancer de poids régional et 13^e au niveau national en salle.

Le club a organisé une très belle édition du Trail de Rostrenen le 28 février. 15 athlètes du club ont pris part au Trail de Guerlédan.

Bad'Club Rostrenn

L'équipe 1 termine 3^e en Top 12, l'équipe 2 est 2^e en Nationale 2, l'équipe 3 se maintient en Régionale 3, l'équipe 4 est 1^{er} en Départementale 6 et monte donc en D5.

5 joueurs ont participé au championnat régional Sport Adapté.

Chez les jeunes, Niel Queguiner est champion benjamin des Côtes-d'Armor.



Les jeunes du club réunis le 12 mai.



Les participant·es au championnat départemental du 22 mars.

Bretteurs Rostrenn

Cette année, le club d'escrime a organisé son premier championnat départemental à Rostrenen.

Les licenciés M13 du club s'y sont distingués : médaille de bronze pour Paul Soufflet et médaille d'or pour Louis Herrault.

Cercle des planches carrées

Le club de palets sur planche a pris part, pour la 3^e année, au championnat de la Fédération nationale du sport en milieu rural des Côtes-d'Armor.

L'équipe A termine championne de 2^e division et monte en division 1 pour la saison prochaine.

L'équipe B termine 2^e de 3^e division et se maintient dans le même groupe.



Les équipes A et B du club lors d'une rencontre à Plélo.



Les pilotes ayant participé à la 1^{re} manche du challenge France Nord-Ouest à Trégueux et leur coach Nicolas Marangoni.



Les jeunes coureurs sur route du club.

Cyclo-Club du Blavet

BMX

Le Cyclo-Club du Blavet compte une trentaine de pilotes BMX et une quinzaine d'entre eux participent régulièrement aux compétitions de niveau départemental et régional.

En U11 filles, Sarah Edy est championne des Côtes-d'Armor, 3^e du championnat de Bretagne et va participer aux championnats du monde en Australie.

En U19 garçons, Alexis Allanot est vice-champion des Côtes-d'Armor.

En hommes 19-29 ans, Lomig Kerjean est vice-champion des Côtes-d'Armor.

En catégorie 17-29 ans, Aziliz Le Dreff est championne de Bretagne et remporte la Coupe de Bretagne en Open Femmes. Elle est pilote nationale avec Typhaine Ezenon.

ROUTE

Belle progression des jeunes en challenge «école de vélo» pour Paul et Jules Philippe, Baptiste Boillet, Malo Le Fur et Simon Le Goff dans leurs catégories respectives. En catégorie U17, Rémi Facy a roulé en entente avec l'équipe Centre Armor. Le club a organisé l'épreuve de contre-la-montre par équipe du championnat de Bretagne.

Entente Cycliste Rostrenen

Les coureurs du club ont poursuivi cette année dans la même dynamique que l'année précédente en s'engageant dans différentes compétitions régionales avec de bons résultats.

La saison n'est pas terminée mais, en Access 3, Nicolas Lachater a fait 7^e à Plouigneau et 5^e à Plounérin; Yvon Kerboriou a déjà à son actif 4 tops 5, 7^e à Plouhinec, 4^e à Carhaix et à Moréac, 3^e à Gourin et à Moëlan. L'ECR était le 3^e club le plus représenté au Tour du canton à Maël-Carhaix.



Yvon Kerboriou sur la course de Gourin.



SPORTS

Kreiz Breizh Basketball

Belle saison pour les joueuses et joueurs des 8 équipes du club.

Les U13 masculins et les U18 féminines terminent en tête de leurs divisions 2.

L'équipe U11 Du est 2^e de division 4, l'équipe U 11 Gwenn est 4^e de division 2. Les U13 féminines terminent 6^{es} de division 2, les U15 masculins arrivent 5^{es} en division 2 et les U18 masculins 6^{es} en division 3. Enfin, l'équipe senior, en entente avec le club de Guerlédan, se hisse à la 4^e place de la division 2.



Les U18F terminent 1^{res} de leur division



Les U13 lors du Challenge des Blaugranas organisé par le club le 16 mai.

Rostrenen Football Club

L'équipe 1 se maintient en Régional 3 en terminant 4^e de son groupe et est allée jusqu'en quart de finale de la Coupe A. Lemée.

L'équipe 2 se maintient en Division 2 en terminant 4^e de son groupe.

L'équipe Futsal reste en Division 2.

L'équipe U16 en Division 2 a terminé 7^e de son groupe.

L'équipe U14 en Division 2 est 5^e de son groupe.

Les U13 sont finalistes du challenge de l'ardoise (Maël-Carhaix), 3^e de la Champion's League du Pélem et du Challenge des Blaugranas.

Rostrenn Football Gaélique

L'équipe féminine, en entente Breizh Izel, se hisse à la 4^e place en Division 1 de Bretagne.

Caroline Andrieu va participer à la Coupe du monde en Irlande au mois de juillet.

L'équipe masculine termine 4^e en Division 3 de Bretagne.



Les joueurs de Rostrenen (en violet) lors d'un match sur le stade Pierre Prat en mars.



Lylían Le Calvez, vainqueur de la Pacific Cup.

Fléchettes électroniques

Lylían Le Calvez était invité en février à la Pacific Cup à Hawaï, prestigieux tournoi international. Il était le seul invité européen et a remporté le titre.





HORAIRES DE PASSAGE

Etape 1 GRACES - GRACES 31/07

Contre-la-montre par équipe de 12.8 Km		
	PREMIER DEPART	17:30
	DERNIER DEPART	18:45

Etape 2 CALANHEL GOURIN 01/08

Km		Itinéraire	Routes	Horaires
0		CALANHEL	D54	12:10
7,5	MG	CALANHEL		12:21
17,1		CALLAC	D28	12:34
22,4		SAINT SERVAIS	D28	12:41
24,6	MG	KERNON		12:44
34,6		SAINT NICODEME	D20	12:58
44,5		LOCARN	D11	13:11
50,2		MAEL CARHAIX	D11	13:19
58,1		PAULE	D11	13:30
62	SPRINT	GLOMEL	D85	13:35
70,2		SAINT MICHEL		13:46
77,9	MG	LOCUON		13:57
85,3		LANGOELAN		14:07
91,9		GUEMENE SUR SCORFF		14:16
96,9	MG	BOT COET		14:23
101		PLERDUT	D132	14:28
112,3	SPRINT	SAINT CARADEZ TREGOMEL	D131	14:44
118,8		PRIZIAC		14:53
125,2		ABBAYE DE LANGONNET	D109	15:01
130,3		LANGONNET	D128	15:08
140,3		GOURIN	D1	15:22
144,2	MG	MALACHAPPE		15:27
149,8		Premier Passage		15:35
158,2		Deuxième Passage		15:46
166,6	SPRINT	Troisième Passage		15:58
175		Quatrième passage		16:09
183,4	SPRINT	Cinquième Passage		16:21
191,8		Sixième Passage		16:32
200,2		Septième Passage		16:44

Etape 4 Stade de ROUDOUROU ROSTRENEN 03/08

Km		Itinéraire	Routes	Horaires
0		GUINGAMP	D8	12:30
8,6	MG	SAINT ADRIEN	D63	12:42
19,3		SAINT PEVER	D5	12:57
23,9		PLESIDY	D5	13:03
28,9	MG	SAINT CONNAN		13:10
39,1		ST GILLES PLIGEAX	D4	13:24
44,3		CANIHUEL	D4	13:31
49,9		SAINT NICOLAS	D4	13:39
57,2		LANRIVAIN	D50	13:49
66,6		PLOUVEZV QUINTIN	D8	14:01
74,2		GOUAREC	D8	14:12
81	SPRINT	SAINTE TREPHEINE	D5	14:21
84,7		SAINT IGEAUX		14:26
90,5		LANISCAT	D44	14:34
97,7	MG	BON REPOS		14:44
100,7		PERRET	D5A	14:48
106,3		PLELAUFF		14:55
111,6	SPRINT	PLOUGUERNEVEL	D2164	15:03
118,3		ROSTRENEN		15:12
120,8	MG	RUE LE HIR		15:15
121		Premier Passage		15:16
129,7		Deuxième Passage		15:27
138,4	SPRINT	Troisième passage		15:39
147,1		Quatrième Passage		15:51
155,8		Cinquième Passage		16:03
164,5		Sixième Passage		16:15
173,2		Septième Passage		16:27
181,6	MG	RUE LE HIR		16:38
181,9		Huitième Passage		16:39
190,6		Passage FINAL du KBE		16:50

Etape 3 Domaine de TREVAREZ CARHAIX-PLOUGUER 02/08

Km		Itinéraire	Routes	Horaires
0		CHATEAU DE TREVAREZ	D36	12:45
1		SAINT GOAZEC	C2	12:46
6,5	MG	MENEZ KUZ	D117	12:54
9,3		CHATEAUNEUF DU FAOU	D117	12:58
19,4	SPRINT	PLONEVEZ DU FAOU		13:12
24,9		COLLOREC	D48	13:19
33,2	MG	COTE DE PENITY	D48	13:31
37		KERGLOFF	D48	13:36
43,8		CLEDEN POHER	D217	13:45
48,5	MG	SAINT HERNIN		13:52
56,3	SPRINT	MOTREFF		14:02
61,4		PLEVIN		14:09
67,3		LE MOUSTOIR		14:17
83,8		CARHAIX-PLOUGUER		14:40
85		Premier Passage		14:42
95	SPRINT	Deuxième passage		14:56
105,9		Troisième passage		15:10
112,3	MG	ROZ AR GALL		15:19
116,2		Quatrième Passage		15:24
126,5	SPRINT	Cinquième Passage		15:38
136,8		Sixième Passage		15:52
147,1		Septième Passage		16:06
153,5	MG	ROZ AR GALL		16:15
157,4		Huitième Passage		16:20
167,7		Neuvième Passage		16:34

⚠ INFORMATION AUX USAGERS DE LA ROUTE ⚠

À l'occasion du passage de la course, la circulation sera momentanément perturbée. Cette épreuve se déroule sous arrêté préfectoral autorisant un usage exclusif temporaire de la chaussée.

Les signaleurs présents aux carrefours sont des bénévoles mobilisés pour la sécurité de tous.

Merci de suivre leurs indications et d'adapter votre conduite à l'approche de la course.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.



Les membres du Conseil des Jeunes élu-es en 2025.

RENOUVELLEMENT

Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes (CDJ) réunit des jeunes de 9 à 13 ans résidant ou étant scolarisés à Rostrenen. Il leur permet de s'exprimer sur la vie de la commune, de proposer et réaliser des projets et favorise le dialogue intergénérationnel et citoyen.

À la rentrée, les élu-es présenteront le CDJ dans les établissements scolaires et recueilleront les candidatures. Les futures membres pourront s'impliquer dans l'organisation des animations existantes (boum des jeunes, boîtes de Noël solidaires, place aux enfants...) et proposer de nouvelles idées et projets.



ÉCOLE PUBLIQUE

Aides aux devoirs : appel aux bénévoles

La Commune coordonne, les lundi, mardi et jeudi, de 17 h 00 à 17 h 45, une aide aux devoirs aux enfants volontaires (du CP au CM2) qui fréquentent la garderie.

Pour les accompagner, il est fait appel à des personnes bénévoles, qui peuvent s'engager sur un seul ou plusieurs soirs de façon régulière, afin de travailler en binômes et en collaboration avec le personnel de la garderie.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie.



SENIORS

Santé et mobilité : anticiper pour mieux vivre

Dans le cadre de la Semaine Bleue, dédiée aux retraité-es et aux personnes âgées, l'association Présence Verte, avec Wimoov et la commune de Rostrenen, organise un forum le 7 octobre.

La matinée s'adresse aux élu-es, agent-es et bénévoles accompagnant des personnes en perte d'autonomie afin de les sensibiliser aux enjeux de la mobilité et du vieillissement.

L'après-midi, des ateliers et mini-conférences pour prévenir la perte d'autonomie et anticiper ses effets seront ouverts à toutes et tous.



Informations et inscriptions :
07 88 55 01 34
poher@wimoov.org



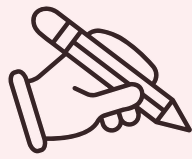
CONCERTATION

Appel à volontariat

Référent-e de quartier ou de village, ça vous intéresse ?

Les référent-es de quartier sont des citoyen·nes relais qui s'engagent à oeuvrer dans leur quartier ou leur village en faveur de l'intérêt général, au bénéfice de tout-es les habitant-es pour participer à l'amélioration du lien social et du cadre de vie.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de l'accueil de la Mairie ou par mail :
contact@ville-rostrenen.bzh.



ÇA S'ÉCRIT



ÇA SE PRONONCE



ÇA SIGNIFIE



Les élus
An dilennidi

Maer
Maerez
Eilmaer
Eilmaerez
Dilennad lec'hel
Dilennadez lec'hel
Dilennad kêr
Dilennadez-kêr
kuzulier-kêr
Kuzulierez-kêr
Prezidant
Prezidantez
Besprezidant
Besprezidantez

'mɛ:r
mɛ:res
'ɛjlmɛr
ɛjlmɛ:res
dɪ'lenat 'lehel
dilɛnɑ:dɛs 'lehel
dɪ'lenat kɛ:r
dilɛnades kɛ:r
kɥzyljɛrɛ:r
kɥzyljɛrɛskɛ:r
pre'zi:dɑ̃t
prezidɑ̃tes
bespre'zi:dɑ̃t
besprezidɑ̃tes

Maire
Maire (féminin)
Adjoint au maire
Adjointe au maire
Élu local
Élue locale
Élu municipal
Élue municipale
Conseiller municipal
Conseillère municipale
Président
Présidente
Vice-président
Vice-présidente



Les collectivités
locales
Ar strollegezhioù
lec'hel

Kumun
Kumuniezh-kumunioù
Strollegezh tiriadel
Etrekumunelezh
Kuzul-departamant
Kuzul-rannvro
Kuzul kêr
Dalc'h
Divizadeg
Respet
Parelezh paotred-merc'hed

'kɥmɥn
kɥmɥnies kɥmɥnju
stro'le:ges ti'rja:del
etrekɥmɥnɛ:lɛz
kɥzyldepartɑ̃mɑ̃nt
kɥzylrɑ̃nvro
'kɥ:zyl kɛ:r
'dalx
divi'zɑ:dɛk
'respɛt
pɑ:rɛ:les potred merxet

Commune
Communauté de communes
Collectivité territoriale
Intercommunalité
Conseil départemental
Conseil régional
Conseil municipal
Séance
Délibération
Mandat
Parité hommes-femmes

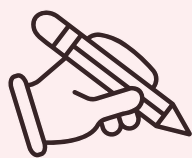


Les services
publics
Ar servijoù
publik

Marilh ar boblañs
Teñzor publik
Servij publik
Marc'had publik
Kêraozañ
Degemer foran

'mɑ:riɑ̃ ar boblɑ̃:s
'tɛ:zɔr 'pyblik
'sɛrvij 'pyblik
'marxɑ̃t 'pyblik
ke'ro:zɑ̃
de'gemɛr 'fo:rɑ̃n

État civil
Trésor public
Service public
Marché public
Urbanisme
Accueil public



ÇA S'ÉCRIT



ÇA SE PRONONCE



ÇA SIGNIFIE



La météorologie
Ar veteorologiezh

Fresk
 Yen
 Klouar
 Tomm
 Tommder
 Glebor

'fresk
 'je:n
 'kluar
 'tom
 'tomder
 'gle:bor

Frais
 Froid
 Doux
 Chaud
 Chaleur
 Humidité



Précipitation
Kouezad

Glav
 Kaouad
 Glizhenn
 Kazarc'h
 Erc'h
 Kresk-dour

'glaw
 'kowat
 'gli:zen
 'ka:zarx
 'erx
 kresk 'du:r

Pluie
 Averse
 Bruine
 Grêle
 Neige
 Crue



Vent
Avel

Avel reter
 Avel gornôg
 Avel norzh
 Avel su
 Aezhenn
 Taol-avel
 Barr-amzer

'a:vel 'reter
 'a:vel gornok
 'a:vel nors
 'a:vel 'sy:
 'e:zen
 to:l 'a:vel
 bar 'ãmzer

Vent d'est
 Vent d'ouest
 Vent du nord
 Vent du sud
 Brise
 Coup de vent
 Tempête



Ciel
Oabl

Sklaeradenn
 Koumoul
 Heol
 Kanevedenn
 Latar
 Brumenn
 Amzer c'hor
 Arnev
 Kurun
 Luc'hed

sklera:den
 'kumul
 'hewl
 kãne've:den
 'latar
 'brymen
 'ãmzer xo:r
 'arnew
 'ky:ryn
 'lyhet

Éclaircies
 Nuages
 Soleil
 Arc-en-ciel
 Brouillard
 Brume
 Canicule
 Orage
 Tonnerre
 Éclairs



Guise Art en action place du Porzh Moeloù.

Guise Art

Quand il n'exerce pas son activité de peintre en carrosserie, Guillaume Chiron devient « Guise Art », graffeur depuis 25 ans.

Progressivement, il s'est spécialisé pour devenir artiste de street art et a travaillé à Paris, Orléans et Chartres.

Aujourd'hui graffeur en microentreprise et installé en Bretagne depuis un an, il aime travailler à partir de photos mais peint directement à la bombe sur les murs ou des objets sur demande de particuliers ou d'entreprises.

Désormais, il est possible d'admirer ses œuvres sur plusieurs murs de Rostrenen.

En accord avec la Mairie et le club, Guise Art a composé une fresque sur le thème du vélo et du BMX sur l'extérieur du local du Cyclo-Club du Blavet, place du Porzh Moeloù.

Il a ensuite pu s'exprimer sur le mur du Centrakor, rue Ollivier-Perrin, pour le plus grand plaisir des propriétaires et des passant-es !

Guise Art

Pa ne vez ket o labourat war e vicher livour karroñserezh, Guillaume Chiron a zeu da vout Guise Art, grafour abaoe 25 bloaz.

Tamm-ha-tamm, eo deuet da vout ur mailh troet da arzour street art o labourat e Paris, Orléans ha Chartres.

Hiriv an deiz, grafour en ur mikroembregerezh, ha staliet ur bloaz zo e Breizh, kavout a ra plijus labourat diwar fotoioù ha livañ a ra war-eeun gant ur vombezenn-livioù war mogerioù pe danvez all, diwar c'houlenn tud pe embregerezhioù.

A-vremañ, e vez posubl 'n em estlammiñ dirak e oberioù war mogerioù Rostrenn.

Gant asant an Ti-kêr hag ar c'hlub, Guise Art 'n deus krouet ur freskenn war tem ar marc'h-houarn hag ar BMX en diavaez sal Cyclo-Club ar Blavetz, war blasenn ar Porzh Moeloù.

Ha goude-se, en deus gallet an den 'n em zisplegañ war voger ar Centrakor, straed Ollivier Perrin, evit brasañ plijadur ar berc'henned hag an holl dud o tremen !



Facebook : Guise Art Bzh
guisegraffiti@hotmail.fr



Nos lieux-dits Hon c'hêriadennoù

« Ar Groaz Vin »

C'est une croix qui se situe non loin du village de Restmengi et qui a été restaurée récemment. Sa prononciation ne permet pas de trancher en faveur de « La Croix-Blanche » (Ar Groaz Wenn) ou de « La Croix-de-Pierre » (Ar Groaz Vaen).



Un bulletin, une expression Lakaat e voned ruz

« Kemer patrom war al laeron zo e don ar prizonioù »

Cette expression signifie littéralement « Mettre son bonnet rouge » ou, autrement dit en langue française, « se mettre en colère, se fâcher tout rouge ».



CULTURE BRETONNE

Un Cercle Celtique de première catégorie !



Les danseuses et danseurs du Kelc'h Keltiek Rostrenn.

Le Cercle Celtique de Rostrenen a vécu une saison particulièrement intense dans le cadre du championnat de danse traditionnelle organisé par Kenleür, confédération des cercles celtiques de Bretagne.

Le championnat, composé de 4 épreuves réparties sur deux rendez-vous majeurs, a mobilisé danseur·euses, musicien·nes, chanteur·euses et bénévoles autour d'un important travail collectif.

Première étape à Vannes, lors du Tradi'Deiz pour :

- l'épreuve du défilé où le cercle a présenté une déambulation chorégraphiée intitulée « Ici c'est Fisel! »,
- l'épreuve « terroir » avec une suite Fisel inspirée des circonstances ordinaires de danse, en lien avec un travail de collectage d'archives et de témoignages mené en amont.

À l'issue de cette première journée, le Kelc'h Keltiek Rostrenn a obtenu la première place dans les deux épreuves.

Seconde échéance à Saint-Brieuc lors de Meliaj :

- l'épreuve « costumes » valorise le travail de recherche et de transmission mené autour du patrimoine vestimentaire local,
- l'épreuve artistique avec un spectacle retraçant une journée « Chez Jeanne », café imaginaire, à travers chants, musique et théâtre, avec des costumes réalisés lors d'ateliers.

Les résultats ont récompensé cet investissement : 7^e place à l'épreuve « costumes », 2^e place à l'épreuve artistique et, au classement général, une 2^e place en deuxième catégorie.

Dix ans après sa dernière accession, le Cercle Celtique de Rostrenen retrouve ainsi la première catégorie !

FOCUS

Jean-Yves Le Borgne, 60 ans de sport amateur !



Licence de l'Avant-Garde Rostrenoise.

La passion de Jean-Yves Le Borgne pour le sport démarre à 10 ans, devant les retransmissions en noir et blanc d'épreuves d'athlétisme et de matchs de football.

Au collège, il fait ses premiers essais de saut à la perche avec du bambou ou du noisetier mais, très vite, ce sport est jugé dangereux dans le cadre scolaire. Jean-Yves se tourne alors vers le football.

En 1965, il entre au Club Sportif Rostrenois (CSR). Après un passage à Saint-Brieuc et Glomel, c'est en 1971 qu'il est repéré par les dirigeants du CSR et revient dans le club rostrenois où, pendant trois ans, Jean-Yves va se distinguer et être désigné meilleur buteur de l'année.

« C'était une belle époque pour le foot. À chaque match, il y avait 300 spectateurs sur le stade ! »

1972, année de son « plus beau but » marqué dans la dernière minute d'un match contre les DC Carhaix, devant 2 000 personnes.

En février il est sélectionné, aux côtés de camarades du CSR, pour disputer un match contre Thierry Roland ! À l'occasion de la « fête des Gras », le match de joueurs bretons contre des vedettes de l'époque (chanteurs, acteurs et journalistes) est retransmis à la télévision.

Après 1 000 matchs officiels, 800 en championnat et 200 en coupe, il joue son dernier match en mai 2018, quand le Rostrenen Football Club fait appel à lui en équipe C, il a alors 68 ans.

Parallèlement, Jean-Yves reprend l'athlétisme à 40 ans. « J'allais en compétition d'athlétisme le samedi et le dimanche, je jouais au foot. » À partir de ses 60 ans, pendant quinze ans, il monte sur 13 podiums en catégorie vétérans.

Il est champion de France en saut à la perche en 2013, 2014 et 2017 et en décathlon en 2013 en catégories M60 et M65.

De 1990 à 1993, Jean-Yves participe à des championnats du monde de sport en entreprise (équipe nationale Matra Lagardère) : il est médaillé d'argent à Londres sur le 200 m et d'or en relais 4 x 100 m à Genève.

Au Championnat du monde 2015, organisé par la Fédération française d'athlétisme à Lyon, il arrive 17^e sur 34 au décathlon, 6^e à la perche et bat le record de Bretagne des vétérans de plus de 65 ans en présence de Renaud Lavillenie.



Entraînement avant le mondial 2015 à Lyon.

Aujourd'hui, fort de son dernier exploit, médaille de bronze au Championnat de France de marche rapide sur piste, Jean-Yves ne s'interdit pas de continuer la compétition !

Minorité municipale

Chères Rostrenoises, chers Rostrenois,

Un nouveau mandat s'ouvre pour Rostrenen.

Au sein du conseil municipal, le groupe Tous Pour Rostrenen prendra toute sa part pour faire avancer notre commune.

Minoritaire, notre équipe n'a pas vocation à s'inscrire dans une opposition de principe. Ce n'est pas notre conception de la démocratie.

Notre rôle sera d'apporter un regard différent sur la gestion quotidienne de Rostrenen, de questionner les choix effectués et d'évaluer avec vigilance les projets engagés.

Nous serons une minorité constructive mais exigeante.

Un premier budget a été adopté. Ambitieux, il l'est indéniablement. Avec près de 5 millions d'euros d'investissements votés, la majorité assume une trajectoire inédite, presque vertigineuse. Pour préserver nos marges de manœuvre, nous veillerons à ce que l'exceptionnel ne devienne pas la norme.

Car derrière des indicateurs financiers encore favorables, certaines évolutions appellent à la prudence. L'emprunt de 1,4 million d'euros comme la hausse des dépenses de fonctionnement sont loin d'être anodins.

Face à un contexte budgétaire contraint, aller à l'essentiel ne sera plus une option mais une absolue nécessité.

Une nécessité pour soutenir la vitalité de Rostrenen.

Une nécessité pour assurer la qualité de nos services publics.

Une nécessité pour préserver notre cadre de vie.

Une nécessité aussi pour protéger votre pouvoir d'achat d'éventuelles hausses de fiscalité.

À l'orée de ce nouveau mandat, nous tenons à remercier chaleureusement tous ceux qui ont accompagné ou soutenu notre démarche. Nous renouvelons aussi nos félicitations à la majorité élue.

Notre groupe reste pleinement à votre disposition pour échanger, relayer vos interrogations ou convenir d'un rendez-vous. Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : touspourrostrenen@email.bzh ou au 06 50 01 36 26.

Bel été à vous et à vos proches. Profitez pleinement de ces moments de convivialité et de respiration, toujours précieux dans nos quotidiens parfois chargés.

Bihanniver an Ti-kêr

Rostrennadedez kaezh, Rostrenniz kaezh,

Ur respetad nevez zo krog e Rostrenn.

Ar strollad Tous Pour Rostrenen a raio e lod er c'hoñsailh abalamour da gas Rostrenn war-raok.

Ur skipailh bihanniver zo ac'hanomp ha n'hon eus ket lakaet hon anvioù evit enebañ bep taol. N'eo ket er mod-se ma welomp an demokratelezh.

Hon c'hefridi eo degas ur sell all war ar mod ma vez meret Rostrenn war ar pemdez, en em soñjal war an divizoù graet ha lakaat evezh o priziañ ar raktresoù boulc'het.

Er bihanniver e faot dimp labourat, gant rikted bepred.

Ur budjed kentañ zo bet degemeret. Ur budjed youlek eo, hep mar na marteze. Gantañ ec'h a ar muianiver war un hent nevez, unan ma c'hallfed mezevenniñ, m'eo bet votet lakaat tost da 5 milion a euroioù. Evit bout gouest da vont diouzh ar blegenn en hon frankiz dalc'hmat e taolimp evezh ne c'h afe ket an dreistordinal da vout ordinal.

An titourennoù arc'hant a chom war an tu mat c'hoazh met dav eo teuler evezh ouzh emdroadurioù zo. An amprest 1,4 million a euroioù hag ar c'hresk war an dispignoù mont en-dro n'int ket dister.

Pleal gant ar pep pouezusañ n'eo ket ur choaz ken p'eo erru tenn ar jeu a-fet an arc'hant, un ezhommeur ec'h eo da-neuze.

Ur redi eo evit delc'hen gant birvilh ar vuhez e Rostrenn.

Ur redi eo evit delc'hen gant kalite hon servijoù publik.

Ur redi eo evit miret hon endro bevañ.

Ur redi eo ivez evit gwareziñ ho kalloud-prenañ diouzh ar c'hreskoù tailhoù a c'hallfe degouezhout.

E penn-kentañ ur respetad nevez emaomp pa faot dimp lavaret trugarez a-greiz-kalon d'an holl dud o deus sikouret ha roet lañs dimp da vont gant an hent-mañ. Trugarez a lavaromp ivez d'ar muianiver ur wech c'hoazh.

Prest-kaer eo hon strollad da gomz ganeoc'h, treuzkas ho koulennoù ha kavout ur mare d'en em welet. Gallout a rit dont e darempred ganimp dre ar chomlec'h : touspourrostrenen@email.bzh pe an niv. 06 50 01 36 26.

Un hañv kaer a hetomp deoc'h ha d'ho tud-kar. Emichañs e kemeroc'h plijadur gant mareoù kaer ha diskuizhus, ken prizioù ma c'h int en hon buhezioù pemdez karget-mat a-wechoù.

Majorité municipale

Chères Rostrenoises, Chers Rostrenois,

Au travail dès le premier jour de ce nouveau mandat, notre majorité municipale a pris à bras le corps l'installation des outils indispensables à faire de cette année électorale une année constructive, après une campagne dense, à votre écoute.

Les temps de concertation et d'échanges ont fixé une feuille de route claire et cohérente : travailler avec et pour toutes et tous, vers l'intérêt général de Rostrenen, son développement et l'amélioration de notre vie quotidienne.

Pour y travailler sans attendre, le conseil municipal s'est réuni à plusieurs reprises dans un esprit constructif, les commissions thématiques sont en place et les délégations confiées nous ont permis d'être immédiatement présent-es sur le terrain lors des événements, des assemblées générales, à la Communauté de communes du Kreiz Breizh, au Pays Centre-Ouest-Bretagne et au-delà.

Les rencontres avec les commerces et les associations sont en cours et dès septembre, les permanences, les commissions extra-municipales et la réflexion sur les référent-es de quartiers seront ouvertes pour aller plus loin.

Concernant les projets, 2026 marque aussi la continuité de nos investissements pour Rostrenen : les travaux des rues des Martyrs et Marcel Sanguy se poursuivent, la Maison de santé pluriprofessionnelle ouvrira à l'automne et l'Espace des solidarités entre dans sa phase finale.

Finaliser ces projets structurants en préservant nos équilibres financiers, c'est l'objectif du budget 2026 détaillé dans ce bulletin.

Construit grâce aux résultats positifs du mandat 2020-2026, il marque aussi une nécessaire rigueur dans un contexte national qui oblige à une gestion financière repensée, entre les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales, la baisse des dotations et l'inflation.

Financer nos investissements en préservant nos moyens d'agir sera l'enjeu des années 2027 et 2028, nous y travaillons dès aujourd'hui, toujours à votre service et pour Rostrenen.

Julie Cloarec

Maire-Adjointe

Administration générale, Finances,

Vie économique & Aménagement du territoire

✧ Muianiver an Ti-kêr

Rostrennadedez Kaezh, Rostrenniz Kaezh,

Staget mat el labour adal devezh kentañ ar respetad-mañ, hon muianiver en ti-kêr en deus kemeret krog da staliañ binviji a-zoare evit ober eus ar bloavezh dilennadegoù-mañ, ur bloavezh sevenus, warlerc'h ur prantad kabaliñ puilh, o selaou ac'hanoc'h.

Ar prantadoù kendiviz hag eskemm o deus henchet war-zu krafoù sklaer ha kempoell : labourat gant hag evit an holl, etrezek gwellañ vad an holl e Rostrenn, he diorren ha gwellaat he buhez pemdez.

Evit labourat, hep gortoz pelloc'h, emvodoù ar c'huzul ti-kêr a zo bet meur a wech gant ur spered sevenus, ar bodadoù dodennel zo staliet ha gant an dileuriezhoù roet hon eus gallet boud war an tachenn raktal pa vez darvoudoù, emvodoù-meur e Kumuniezh kumunioù Kreiz Breizh, e Bro Kornôg Kreiz Breizh ha pelloc'h c'hoazh.

An emvodoù gant ar c'henwerzhioù ha kevredigezhioù zo kroget hag adal miz Gwengolo, an emgavioù, ar bodadoù trakêr hag ar preder war ar re dave evit ar c'harterioù vo digor evit mont betek penn.

Evit pezh a sell eus ar raktresoù, e 2026 e vo dalc'het gant ar postañ arc'hant evit Rostrenn : al labourioù er straedoù ar Verzherien ha Marcel Sanguy a ya war-raok, an Ti-yec'hed liesvicher a zigoro da vare an diskar-amzer, hag Egor ar c'hengred a zo war an dibenn.

Peurechuiñ ar raktresoù frammañ o tiwall mat eus kempouez an arc'hant, a zo pal budjed 2026, displeget er c'hannadig-mañ.

Savet a-drugarez d'an disoc'hoù positif resped 2020-2026, ar budjed a ziskouez eo ret boud strizh en ur blegenn vroadel a laka ac'hanomp da brederiañ war merañ an arc'hant, etre krennañ ar budjedoù rediet d'ar strollegezhioù lec'hel, digresk an dibarzhadurioù ha c'hwezadur ar prizioù.

Arc'hantaouiñ hon postadurioù o virout hon nerzh d'ober a vo an dalc'h evit ar bloavezhioù 2027 ha 2028, hiriv an deiz e labouromp evit-se, o servij ac'hanoc'h ha Rostrenn bepred.

Julie Cloarec

Eilmaerez

Melestradurezh hollek, Arc'hant,

Buhez ekonomikel ha Terkañ an tiriad



De gauche à droite, les membres de l'association : Yann Le Corre, conseiller artistique, Émilie Bégoc, secrétaire, et Clément Fourdrinier, président.

Lumière sur... MuuT Production

Entretien avec Clément Fourdrinier,
 président de l'association

Créée en 2023, MuuT Production est une association dédiée à l'accompagnement, à la diffusion et à la production de projets musicaux. Cet été, elle animera les vendredis soir du Kreiz Breizh avec le Baleantour !



Comment présenter l'association « MuuT Production » ?

L'association a été créée par l'accordéoniste Yann Le Corre pour accompagner certaines de ses créations et celles d'artistes comme Mariana Caetano, puis l'association a rapidement eu la volonté de proposer une programmation musicale en Kreiz Breizh.

Quels sont les projets portés par votre association sur le territoire ?

En 2024 nous avons lancé les soirées Cocottes NiMuuT où se mêlent concerts et gastronomie, dans une ferme du territoire, différente à chaque fois.

Nous organisons également le festival Plié/Déplié. Tous les ans, au mois de mars, un concert puis deux jours de stage permettent de découvrir les mondes musicaux autour de l'accordéon, en partant à la rencontre d'un ou d'une artiste.

Nous avons également participé au projet « Campements invisibles et voix suspendues » avec l'Amisep et l'Ehpad Monseigneur-Bouché : les résident-es de l'Ehpad et des personnes en demande d'asile se sont rencontrés à travers des ateliers de création collective pour créer une exposition sonore et visuelle présentée à la Médiathèque.

Cet été, vous innovez encore avec le Baleantour ?

Oui, en partenariat avec la ville de Rostrenen et la Communauté de communes du Kreiz Breizh, nous prenons la suite du Club Champêtre et de ses soirées « À l'abardaez ».

Le Baleantour, ce sont 4 vendredis, de 18 h 00 à 20 h 00, placés sous le signe du bal sous toutes ses formes, dans la bonne humeur et le partage de dégustations locales. Ces bals, ouverts à toutes et tous, commenceront par un temps d'initiation aux danses grâce à l'intervention d'associations locales.

Vendredi 24 juillet, nous serons à Rostrenen, devant la Médiathèque, pour un bal forró brésilien avec l'association Forró da Amoreira et un concert de Rio Estrala.

Vendredi 31 juillet, ce sera un bal disco-funk à l'écluse de Pont ar Len à Glomel, avec un DJ set vinyles animé par Funky Blue Boy.

Vendredi 7 août, retour à Rostrenen pour un bal folk avec Yvan Rajalu et un concert du duo Congrega – Du Rêve.

Vendredi 21 août, place au fameux bal musette à l'Abbaye de Bon-repos avec Maryll Abass.

MuuT Production
muutprod@gmail.com
 06 87 05 37 89
<https://muutprod.fr>